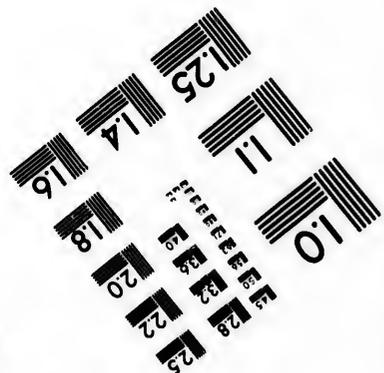
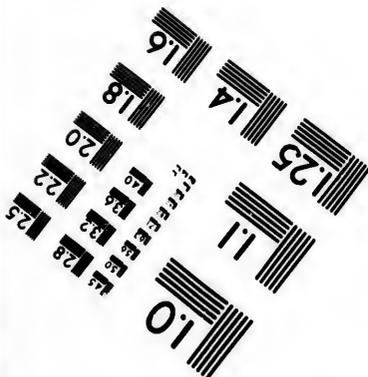
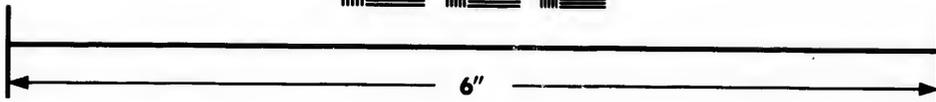
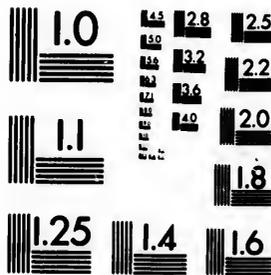


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Canada

0
16
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
14
16
18
20

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The cop
to the g

The ima
possible
of the o
filming

Original
beginnin
the last
sion, or
other or
first pag
sion, an
or illustr

The last
shall co
TINUED
whichev

Maps, p
differen
entirely
beginnin
right an
required
method

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

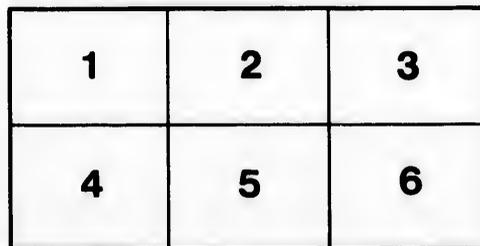
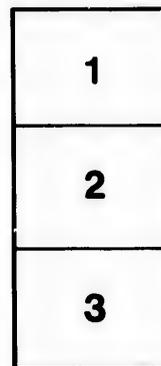
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
ues du
modifier
ger une
filmage

ées

ra

y errata
nd to

nt
ne pelure,
çon à



SI

N

SO

S

L

SECONDE EDITION REVUSÉE ET AUGMENTÉE

MANITOBA 
ET LE
NORD-OUEST DU CANADA,
SES RESSOURCES ET SES AVANTAGES
POUR
L'Emigrant et le Capitaliste,
COMPARÉS AUX ÉTATS AMÉRICAINS DE L'OUEST ;
**SON CLIMAT, SON SOL, SES AVANTAGES AGRICOLES ET
INDUSTRIELS,**
SON INCOMPARABLE SALUBRITE, SON DEVELOPPEMENT, SA FERTILITE,
ET LES
ÉLÉMENTS DE SA GRANDEUR ET DE SA PROSPÉRITÉ FUTURE.
LE SYSTEME DES TERRES.
LA VOIE LA PLUS COURTE ET LA PLUS ÉCONOMIQUE.
POUR SE RENDRE A MANITOBA,
CE QU'IL FAUT ET COMMENT CULTIVER, &c.



PAR THOMAS SPENCE,
Greffier du Conseil Législatif de Manitoba.

OTTAWA :
IMPRIMERIE DU FREE PRESS, RUE ELGIN.
1874.

1874
(41)

PREFACE.

Le but de l'auteur, dans cette étude, pour des raisons faciles à deviner, n'a pas été d'offrir des renseignements d'une nature purement scientifique. Il aura atteint un résultat plus humble, mais peut-être plus pratique, s'il peut contribuer à mieux faire connaître Manitoba et le Nord-Ouest Canadien à l'étranger et dans ce pays.

Comme témoignage de son exactitude et du but pratique qu'il a eu en vue, il lui suffira de dire que le manuscrit, avant d'être envoyé à l'imprimeur, a été lu devant un Comité conjoint de deux chambres sur "l'Agriculture et l'Immigration," composé des agriculteurs les plus renommés et les plus expérimentés, qui ont adopté unanimement la résolution suivante : "Ayant entendu la lecture d'un essai intitulé : 'Manitoba et le Nord-Ouest du Canada, ses Ressources et ses Avantages pour l'Emigrant et le Capitaliste, comparés aux États de l'Ouest de l'Amérique, etc., etc.,' le comité rend unanimement témoignage à l'exactitude pratique des informations qu'il contient, et approuve plusieurs de ses recommandations ; et ce comité est d'opinion que le dit essai pourrait être très utile pour attirer l'attention sur les ressources de ce pays, et il le recommande en conséquence à la favorable considération des deux Chambres, dans le but d'en encourager la publication."

T. S.

WINNIPEG, MANITOBA,
5 Juin 1871.

n
se
ti
ta
L
v
c
n

P
e

o
é
a

e
c
P
L
C
c
n
n

P
L
v

C
c
z

PREFACE.

SECONDE ÉDITION REVISEE.

Il n'y a pas encore trois ans que l'auteur s'occupait de publier, en mettant à profit son expérience dans le pays comme les renseignements de ses plus anciens habitants, un petit ouvrage destiné à contenir des informations dignes de foi et pratiques, afin de démontrer la supériorité des avantages qu'offrent la Province de Manitoba et le Grand-Ouest de l'Amérique Britannique sur ceux des États de l'Ouest et du Nord-Ouest de la république voisine,—qui par leur excellent système d'annoncer la vente des terres de chemins de fer, ont si bien fait connaître leurs ressources, depuis un certain nombre d'années.

Comme c'était le premier ouvrage de ce genre, *qui se publiait dans le pays*, il s'est écoulé rapidement et il a été fréquemment cité par la presse et maints écrivains à l'étranger.

Depuis la publication de la première édition, beaucoup de changements ont eu lieu nécessairement dans le territoire, qui demandent une nouvelle édition révisée et augmentée avec soin, et l'auteur espère qu'elle sera bien accueillie par le public.

Sa valeur actuelle, comme source d'informations pour l'émigrant et le capitaliste à l'étranger, est d'autant plus considérable, que la politique libérale d'un nouveau gouvernement, va coïncider avec l'inauguration d'une ère de progrès commercial dans cette région ; car, le grand chemin de fer du Pacifique que l'on va bientôt commencer, en se reliant au réseau des chemins de fer des États-Unis, sera l'artère principale qui sèmera la vie dans tout le Grand-Ouest anglo-américain, et il nous amènera non-seulement des agriculteurs riches, mais des milliers de personnes attirées par cette terre promise, où ils pourront lutter d'une manière victorieuse contre l'agriculture du monde entier.

En terminant, l'auteur désire ajouter (en outre d'une résolution passée par un comité conjoint sur l'agriculture des deux chambres de la Législature Locale de Manitoba, publiée dans la préface précédente) les opinions suivantes qui ont été omises dans la première édition.

DU LIEUT.-GOUVERNEUR ARCHIBALD.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 26 Décembre 1871.

J'ai lu la brochure de M. Spence intitulé : " Manitoba et le Nord-Ouest du Canada, comparés aux états de l'Ouest, avec beaucoup d'intérêt. Cette comparaison est faite avec beaucoup de force et d'intelligence, et la brochure est non-seulement une étude précieuse sur le Nord-Ouest, mais elle d'une importance particulière pour ceux qui ont l'intention d'y émigrer.

ADAMS G. ARCHIBALD,
Lieut.-Gouverneur.

DE FEU SIR GEORGE E. CARTIER, Bt.

OTTAWA, 15 Février 1872.

J'ai reçu instruction de l'hon. Sir Geo. E. Cartier de vous transmettre ses remerciements pour un exemplaire de votre essai sur Manitoba et le Nord-Ouest du Canada, et de vous informer que la lecture de votre ouvrage lui en a donné une très haute opinion, et qu'il ne manquera pas de le recommander à la favorable attention du Ministre de l'Agriculture.

B. SULTE,
Secrétaire.

DES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF DE LA PROVINCE DE
MANITOBA.

Fort Garry, Manitoba, 27 Décembre 1871.

Nous avons lu attentivement la brochure de M. Spence sur Manitoba et le Nord-Ouest, comparés aux états de l'Ouest, au point de vue des avantages qu'ils offrent à l'émigrant et au capitaliste, et nous le recommandons avec confiance au public comme étant digne de foi et d'une grande utilité.

EXTRAIT D'UN RAPPORT DU COMITE CONJOINT DES DEUX CHAMBRES
DE LA LEGISLATURE LOCALE SUR L'IMMIGRATION, MAI 1871.

“ La brochure de M. Spence intitulée, *Manitoba et le Nord-Ouest du Canada*, se^s ressources et ses avantages comparés aux états de l'Ouest de l'Amérique, devrait être lue par tout individu qui a l'intention d'émigrer tant des Provinces de l'Est que de l'Europe.”

ALEXANDRA COTTAGE, St. Boniface,
10 Mars 1874.

T. S.

MANITOBA,

ET LE

NORD-OUEST DU CANADA.

Il y a plusieurs années, le Père de Smet, l'un des premiers missionnaires qui aient évangélisé ce vaste Nord-Ouest de l'Amérique Britannique, faisait les observations suivantes : " Ces vastes et innombrables champs de foin sont-ils destinés à être toujours consumés par le feu ou à périr sous les neiges de l'automne ? Se peut-il qu'ils doivent toujours rester inexploités ? Certes, non. Le jour viendra où les pionniers lui donneront de la valeur. Cet espace considérable est appelé à renfermer une population forte, active et industrielle. Les bêtes fauves seront remplacées avant longtemps par nos animaux domestiques ; les troupeaux de bœufs et de moutons brouteront dans les magnifiques prairies qui bordent les innombrables montagnes, collines et plaines de cette vaste région." Il n'en est pas encore tout-à-fait ainsi. Mais le rêve de ce bon missionnaire est maintenant passé dans le domaine de la réalité. Avec l'annexion de la Terre de Rupert au Canada, qui maintenant s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et l'établissement de Manitoba, comme sa province intermédiaire, une nouvelle ère va commencer pour la colonisation et l'industrie dans cette nouvelle et magnifique région du Canada—le Nord-Ouest, dont l'avenir sera grand et glorieux ; car il possède une étendue assez grande pour contenir l'excédant de la population du vieux monde d'ici à plusieurs siècles (heureux donc seront les descendants de ceux qui peuvent maintenant s'établir dans ses limites gigantesques).—il a tous les vrais éléments d'une grandeur future, et son rapide accroissement comme sa richesse, seront sans parallèle dans l'histoire de l'Amérique Britannique.

Il suffit maintenant d'un simple exposé de faits pour assurer, à l'aide de la politique libérale du gouvernement canadien, le commencement d'un courant d'immigration qui réalisera le grand projet de Bulwer en faveur d'une union de provinces loyales, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique. Manitoba, dès la première session de sa législature, il y a quatre ans, s'est montrée à la hauteur des progrès de notre siècle, en adoptant une loi d'établissement (*Homestead Law*) plus libérale que celle d'aucun des États-Unis. Elle exempte non-seulement de la saisie pour dette les meubles ordinaires,

outils, instruments aratoires, mais encore une vache, deux bœufs, un cheval, quatre moutons, deux cochons, et leur nourriture pour trente jours. Une autre clause comprend la terre cultivée par le débiteur, pourvu que l'étendue n'en soit pas plus de *cent soixante acres* ; dans ce cas, le surplus pourra être vendu avec privilèges aux premiers créanciers hypothécaires. La maison, les écuries, granges, clôtures sur la terre du débiteur, sont par cet Acte déclarées exemptes de saisie, en vertu de brefs d'exécution émanant de toute cour de cette province." Cette disposition de la loi démontre qu'il n'y a de restriction ni pour la valeur de la terre ni pour la résidence qui est ainsi garantie à la famille, *quelque soit la valeur qu'elle puisse obtenir* ; et elle devient ainsi son refuge, son château, la maison de la famille, où elle sera sûre de trouver un abri à l'heure de l'adversité comme à l'époque de la prospérité. Il est certain que d'autres personnes pourront quelquefois profiter des avantages qu'une loi générale a pour but d'accorder à l'homme dans la détresse ; mais si elle bénéficie à quelques individus qui en seront indignes, il est non moins vrai qu'elle sera comme une Providence pour des milliers de bons citoyens, femmes et enfants.

Il ne m'appartient pas dans cet ouvrage de retracer l'histoire de la colonie de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest ; qu'il me suffise de dire que la colonie a été fondée par Lord Selkirk, en 1812, à l'embouchure de la rivière Assiniboine, pour faciliter le commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et lui servir d'établissement agricole, etc.

Les différentes explorations du pays et de la Terre de Rupert par Palliser, Hind, Dawson, et autres, eurent pour effet de les faire connaître à l'Angleterre et au Canada qui commença à comprendre l'immense valeur de ce pays ; et l'enquête parlementaire qui eut lieu en 1857, étonna soudainement le monde par la nature de ses révélations. Après beaucoup de délais, de luttas et de troubles, nous commençons maintenant une brillante carrière, avec les meilleures garanties de développement, de paix et de prospérité, et nous tendons cordialement la main au monde, en offrant à des millions d'individus l'assurance de trouver ici l'indépendance et la prospérité.

On peut dire en termes généraux que le territoire du Nord-Ouest et de la Colombie Britannique embrasse toute l'étendue de terrains situé au nord du quarante-neuvième degré de parallèle, et on peut juger de son immensité par la comparaison suivante :—

L'étendue des Etats-Unis, d'après les chiffres officiels, est de 2,936,166 milles carrés.

Celle du Nord-Ouest de l'Amérique Britannique, y compris la Colombie Britannique, de 2,598,837 milles carrés.

Si on la compare maintenant avec l'Europe, on voit que l'étendue de l'Europe est de 3,811,594 milles carrés.

Tandis que celle du Canada au nord du quarante-neuvième degré de parallèle est de 2,598,837 milles carrés.

Et si nous ajoutons toute l'étendue des Provinces de l'Est et de l'Isle du Prince Edouard, 351,570 milles carrés, on voit que le Canada a maintenant 31,241 milles carrés de plus que les Etats-Unis.

Pour revenir à Manitoba et au territoire du Nord-Ouest, l'étendue de sol fertile et propre au pâturage que nous possédons dans les vallées de l'Assiniboine et de la Saskatchewan seulement, est d'environ 40,000,000 d'acres, dont 18,000,000 d'acres, " peuvent être immédiatement cultivés " et sont de la plus grande fertilité.

Au nombre des rivières et lacs de cette riche vallée, en outre d'un nombre presque infini d'autres cours d'eau de moindres dimensions, se trouve :

La Rivière Saskatchewan, la plus importante, dont les deux grands bras arrosent les deux tiers de cette région. Les deux grands bras de cette rivière prennent leur source dans les Montagnes Rocheuses, traversent dix-huit degrés de longitude et s'avancent à travers une région pleine d'ondulations et de collines couvertes d'herbes, que viennent brouter des myriades d'animaux des plaines. Les deux bras de cette grande rivière sont navigables sur un parcours d'environ 1,400 milles pour les bateaux à vapeur.

La Rivière Rouge prend sa source dans le Minnesota, États-Unis, près de l'embouchure du Mississippi, et s'avance dans le territoire anglais, à la frontière de Manitoba, à environ 120 milles de son embouchure, où elle se décharge dans le Lac Winnipeg ; elle est navigable sur un parcours d'environ 400 milles, et l'an dernier elle était sillonnée par quatre beaux et grands bateaux à vapeur, qui transportaient du fret et des voyageurs, ainsi que par plusieurs petits remorqueurs, dont le nombre augmentera continuellement.

La Rivière Assiniboine qui arrose la plaine située entre ces rivières, est le principal tributaire de la Rivière Rouge, dans laquelle elle vient tomber à Fort Garry ou Winnipeg (nouveau nom), la capitale de Manitoba. Cette rivière pourrait être navigable sur un parcours de près de 200 milles, au moyen de quelques améliorations qui ne coûteraient comparativement qu'une somme insignifiante.

Le Lac Winnipeg est situé à cinquante milles de la capitale ; il a 264 milles de longueur et une largeur moyenne de 35 milles ; il est le réservoir commun de ces deux rivières qui y confluent, et il se décharge dans la Baie d'Hudson.

Les Lacs Manitoba et Winnipegosis sont reliés au lac Winnipeg à l'ouest par ces deux cours d'eau navigables ; ce sont deux grandes nappes d'eau, aussi longues que le lac Winnipeg avec environ la moitié de sa largeur. L'étendue de ces lacs est égale à celle des lacs Ontario et Érié réunis.

Dans l'état primitif où se trouve encore ce pays, les pionniers de l'émigration trouveront de grands avantages à obtenir les premiers les meilleures terres, celles qui sont les mieux boisées et arrosées. Il est bon de remarquer, à ce sujet, que bien des prairies qui sont aujourd'hui complètement déboisées, pourraient être dans quelques années garnies d'arbres, dès que la civilisation aura pu mettre un terme au fœta annuel du feu des prairies. Car, chaque fois que ces feux ont cessé, la terre s'est bientôt couverte de bois épais, surtout de peuplier.

Avec la tendance de la population à s'établir tout d'abord sur les bords des eaux navigables, les pionniers de l'émigration pourront fonder des villes prospères sur tout leur parcours jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses.

En comparant les avantages et les ressources de ce grand Nord-Ouest canadien avec l'Ouest et le Nord-Ouest des Etats-Unis, nous devons tenir du compte du fait que l'étendue de terrains colonisée en dix ans dans les états américains de l'Ouest a été de 170, 955 milles carrés, et qu'elle s'accroît incessamment ; et que les rapports des explorations faites, sous les auspices du gouvernement des Etats-Unis, dans la région qui se trouve entre le Mississippi et les Montagnes Rocheuses, ont révélé le fait étonnant " que le progrès de la population de l'ouest a été tel qu'elle a presque atteint l'extrême limite occidentale de l'étendue de terrains propres à la colonisation, et que toute la région à l'Ouest du 98ème degré de parallèle, qui comprend la moitié de la superficie entière des Etats-Unis, est un désert aride et désolé, à l'exception d'une bande étroite de terrains d'un sol riche située le long des côtes du Pacifique."

Cette étendue de terres fertiles, mais étroite, dont il est question, se trouve dans les états florissants de la Californie et de l'Oregon, et elle est déjà habitée par une population de plus 1,200,000 âmes. Ce fait important a été signalé en premier lieu par le Professeur Henry, du *Smithsonian Institute*. " Toute la région, dit-il, à l'ouest entre le 98ème méridien et les Montagnes Rocheuses est un désert aride, sur lequel l'œil peut aller à l'infini sans rien apercevoir, qui rompe la monotonie ; comparée à d'autres parties des Etats-Unis, cette région est une solitude, impropre à la culture, bien que dans quelques unes des vallées des montagnes, comme au Lac Salé, par exemple, on ait pu au moyen de l'irrigation, faire produire un peu de céréales." Il n'est pas nécessaire de reproduire au long la description de ce Sahara Américain ; la conclusion du Professeur Henry servira mieux notre but.

Il dit : " Nous avons établi que toute la région, à l'ouest du 98ème degré de longitude ouest, à l'exception d'une faible partie du Texas occidental et de la frontière principale le long du Pacifique, est d'une valeur comparative insignifiante pour l'agriculteur ; et nous étonnerons peut-être le lecteur, si nous attirons son attention sur le fait, que cette ligne qui passe depuis le sud du lac Winnipeg jusqu'au Golfe du Mexique, partage la " superficie entière des Etats-Unis en deux sections à peu près égales." Ce fait, une fois bien considéré, servira à dissiper quelques uns des rêves, que l'on a déjà mis au nombre des réalités, " sur les destinées " de la partie occidentale du continent Nord-Américain. La vérité, cependant, doit avoir le pas sur les aspirations bien légitimes de l'amour-propre national, et pour mieux diriger la politique de cette grande confédération (les Etats-Unis), " il est nécessaire de bien connaître le théâtre futur des événements qui serviront à l'histoire."

De plus, il y a quelque chose de presque terrible dans la description de la région qui borde le chemin de fer du Pacifique du nord, dans le territoire du Dakota, dont la frontière nord touche à la région fertile de notre Nord-Ouest. Cette description a paru dans une lettre adressée à la *Tribune* de New-York, par le Major-Général Hazen, de l'armée américaine, et nous en détacherons quelques extraits qui ne pourront manquer d'éclairer l'esprit

le plus obtus. Cet officier a stationné à un poste militaire, à l'embouchure de la rivière Yellowstone, vers deux degrés au sud de notre frontière, longitude 103, et comme il y a séjourné durant plusieurs années, il est beaucoup plus en mesure d'apprécier sainement les faits que les visiteurs de passage les plus experts et les plus observateurs. Il donne pour la première fois un aperçu bien triste de l'aridité et de la désolation de la région, que le *chemin de fer du Pacifique nord doit traverser*, lequel devra mettre sérieusement sur leurs gardes les émigrants et les capitalistes de l'Europe, qui veulent spéculer sur les terres des chemins de fer américains :

J'ai observé, depuis deux ans, les efforts que faisait la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique du Nord pour convaincre le public de l'excellence de cette région au point de vue agricole. Et comme beaucoup d'autres, j'ai gardé le silence, sachant bien, néanmoins, que ces récits étaient faux. De cette façon, la compagnie a pu réussir, dans une certaine mesure, à accréditer une croyance populaire conforme à ses désirs.

En lisant les exagérations semblables à celles que contenait un article publié sous le titre de "Poesie et Philosophie de l'Été des Sauvages" dans l'estimable revue, qui a nom *Harper's Monthly*, en décembre 1873, et où l'auteur a semé les honteuses faussetés, publiées depuis deux ans sous formes d'annonces dans l'intérêt de la compagnie, et écrites peut-être par la même plume, on se sent tout confus et indigné à la pensée que quelques-uns de nos concitoyens fassent ainsi métier de tromper sciemment le public.

La théorie de l'uniformité de la température développée par le Capitaine Murry et M. Blodgett, dont ont parlé ceux qui étuient intéressés à l'exploiter, est bien vraie pour ce qui concerne les côtes du Pacifique, mais elle ne s'applique pas, avec la même justesse, à cette région de l'intérieur, comme le prouvent l'étude et l'expérience.

La dernière saison, comme le constate le rapport météorologique, a été exceptionnellement pluvieuse et favorable à l'agriculture ici, et ce poste a cultivé un grand jardin avec beaucoup de soin, en mettant à profit tout le temps convenable. Le résultat, on va le voir. Ce jardin est situé sur les bords de la rivière, à environ deux pieds au-dessus du niveau de l'eau. Les pommes de terre, le maïs, les choux, les navets, les pois et fèves semés à bonne heure, les betteraves, les carottes, les panais, les concombres, les laitues, les raves, et les asperges ont poussé abondamment et sont venus à maturité. Les melons, citrouilles, et les courges n'ont pas mûri, les tomates, non plus ; le maïs américain, (hâtif) mûrit. Les oignons, ainsi que le blé et l'orge mûrirent au Fort Berthold, D. T. à 150 milles plus bas, sur la rivière Missouri. Ceux qui sont fixés ici depuis longtemps, m'informent que c'est là la moyenne pour les bas-fonds situés près des rivières, aux saisons les plus favorables. Le maïs indigène devient mûr, six semaines après avoir été semé, les épis sortent de la tige, à six ou huit pouces du sol, et le grain en est blanc et doux, sans aucune partie dure, et pèse environ deux tiers de plus que l'autre maïs.

Je suis établi sur le dixième plateau des rives du Missouri, à environ cinquante pieds au-dessus de cette rivière, et à une distance de 630 verges. Pour cultiver un jardin de fleurs, de dix pieds sur quarante, durant les deux dernières années, il a fallu arroser tous les jours, de trois barils d'eau ; les fleurs ne durent que trois semaines environ.

Le sol où est situé ce poste, est censé être exceptionnellement productif ; mais j'ai en mains ici une lettre de M. Joseph Anderson, de St. Paul, Minn., qui a fait un contrat en 1872, pour approvisionner le poste de foin, et qui servira à nous renseigner. Ce dernier dit dans cette lettre, que pour couper 900 tonnes de foin, il a dû parcourir du côté nord de la rivière, un rayon de 25 milles autour du poste, soit 400 milles, et qu'au delà, le foin n'était pas assez épais pour le couper sur un parcours aussi considérable.

* * * * *

Quand à la valeur agricole de cette contrée, "au-delà de l'excellente vallée à céréales de la Rivière Rouge du Nord," nous savons que sur un espace de 1,000 milles à l'ouest jusqu'aux Sierras, on ne peut y cultiver les fruits et les céréales de l'est, à raison de l'absence de pluie, si l'on excepte, cependant, d'étroites bandes de terre le long des petites rivières, du Missouri et de Yellowstone, certaines vallées larges de quelques verges et longues d'un mille ou deux, aussi celles, fort étroites des rivières de Montana et déjà établies : et enfin, une petite étendue de terrain boisé au nord-ouest de l'Idaho (probablement, un cinquième de tout le pays). En outre, les terres ne peuvent être arrosées artificiellement, et de nos jours, elles ne sauraient se vendre plus de deux sous l'acre, à moins qu'il n'y ait fraude ou ignorance. De plus, les terrains en faveur desquels l'on a fait exception, exigeraient d'être arrosés artificiellement. Je sais que cette assertion sera contredite, mais on ne pourra y répondre que par des faussetés. Le pays situé entre le centième méridien et les Sierras—depuis le Rio Grande jusqu'aux possessions anglaises—ne pourra jamais se couvrir d'états populeux, à cause du manque de pluie. Il en est ainsi des plaines situées au nord de l'Asie et non de l'ouest de l'Europe. C'est en vain que nous cherchons à découvrir les établissements agricoles que l'on promettait entre ces deux lignes, et dans 20 années d'ici, les recherches seront aussi vaines et infructueuses. Nous avons dans la Nevada et le Nouveau-Mexique des exemples frappants de ce que sont ces populations.

Mes remarques sont le résultat d'une expérience et d'une étude de 18 ans ; comme officier de l'armée une grande partie de ce temps a été consacré à faire, le service militaire sur la frontière et le reste à m'occuper d'agriculture. Pour attester la vérité de ce que je dis, je renvoie respectueusement le lecteur au Général G. K. Warren, qui faisait partie du corps du génie de l'armée, lequel a exploré la contrée durant plusieurs années et nous en a donné la seule carte exacte ; ou encore, au Professeur Hayden, qui a rempli les mêmes fonctions depuis plusieurs années. Le témoignage du Gouverneur Stephens, du Général Frémont, et du Lieutenant Mullans, est celui de touristes et découvreurs enthousiastes, dont les descriptions ne sont pas pleinement confirmées par une connaissance plus parfaite et plus approfondie du pays.

Herr Hass, l'agent des banques de Berlin et de Vienne, envoyé pour examiner le pays, pouvait fort bien prétendre qu'il était bon, tout en conseillant à ses amis de ne pas y investir leurs capitaux : et encore est-il douteux que cette appréciation repose sur une étude suffisante du pays pour mériter l'autorité qu'on lui donne. Nous pouvons assurer qu'elle est inexacte. Le même discrédit s'attache au témoignage d'hommes de distinction de notre pays, qui ne sont point des agriculteurs, mais qui ont voyagé, durant les meilleurs mois de l'année, sur la Rivière Rouge du Nord, dans les riches vallées de Montana, ou qui ont vu le paysage enchanteur du Puget Sound. Leurs relations fausses, en général, ne sont exactes que pour ce qui a trait à ces derniers endroits. Je suis prêt à fournir la preuve de tout ce que j'avance ici, d'autant que cela est possible, mais il y a de ces choses qui, par leur nature même, ne seront démontrées à plus d'un, que par l'action du temps.

Je n'ai aucun ressentiment personnel à satisfaire, puisqu'au contraire, les chemins de fer dans ces contrées de l'ouest, servent à améliorer la condition des troupes qui font le service ici. Mais je préférerais que l'on assurât la construction de ces voies ferrées par des moyens honnêtes et que leur coût fût en rapport avec les besoins du pays. Et d'autre part, je ne vois pas de différence entre l'homme d'affaires qui tire un chèque sur une banque ou il n'a pas de dépôt, et celui qui vend des bons garantis par des terrains dénués de valeur. Je dirai donc aux détenteurs des bons du chemin de fer du Pacifique du nord, que le seul moyen de se soustraire à une perte complète, serait de les changer pour d'autres qui ont pour garanties des bonnes terres que possède actuellement la compagnie dans la vallée de la Rivière Rouge du Nord et à l'est de cet endroit.

W. B. HAZEN.

Fort Enford, D. T. 1 janvier, 1874.

En lisant cette description et celle qui va suivre, il sera facile de faire

la comparaison. A l'extrémité nord de ce grand Sahara, se trouvent les vallées de la Rivière-Rouge et de la Saskatchewan, dont le sol d'une grande fertilité et couvert d'herbes, ondule jusqu'aux gorges des Montagnes Rocheuses, formant une région isolée de verdure à travers la moitié occidentale au continent anglo-américain, et un isthme d'excellentes terres entre les déserts de l'Arctique, qui se prolongent jusqu'à l'Océan glacial du nord, et jusqu'aux vastes déserts du sud, entre la rivière Mississippi et les côtes du Pacifique. Le Kansas, le Nebraska Est, le Dakota et le Minnesota se peuplent rapidement, et les terres encore inhabitées couvrent un espace de moins de 90,000 milles carrés ; or, avec la demande actuelle de terrains, cet espace sera envahi d'ici à cinq ans ou moins par l'immigration, et il y aura alors une époque d'arrêt dans l'histoire du développement des États-Unis. Il n'est pas difficile de prédire quel en sera le résultat. On verra alors le courant de la population qui se dirige sur le continent américain se concentrer dans nos fertiles régions situées dans le bassin du lac Winnipeg. Notre chemin de fer projeté du Pacifique, à l'encontre du Pacifique du Nord, traversera une région fertile sur plus des deux tiers de son parcours ; il pourra être alimenté par une population industrielle et prospère, et il contribuera considérablement à développer nos immenses richesses minérales à l'est et à l'ouest. Dans l'intervalle, avant qu'une autre saison probablement se passe, grâce à une sage et prévoyante politique, nous serons en communication avec la mer à l'est et avec tout le réseau de chemins de fer, qui sillonnent les provinces de l'est et les États-Unis, par un chemin international à la frontière, éloignée seulement de soixante mille de Winnipeg. Ce chemin, une fois terminé, cette vaste contrée riche, mais presque entièrement isolée jusqu'à présent, ne sera plus qu'à quatorze jours de Liverpool, Angleterre.

En outre, nous avons maintenant notre route internationale qui se rend jusqu'à la mer par le territoire anglais, savoir la route du lac Supérieur ou du gouvernement, qui est sous le contrôle du gouvernement canadien, et qui transporte les immigrants à un prix presque nominal, quoiqu'elle prenne plus de temps. Il est question de cette route plus au long dans un autre endroit.

Nous avons assez de moyens de connaître la valeur monétaire de l'octroi de terres pour le Pacifique canadien, pour en venir à la conclusion rigoureusement certaine que ces terres pourraient être vendues à un prix beaucoup plus élevé que ne seront les frais de construction et d'équipement du chemin. La compagnie décidera probablement de vendre d'abord ses terres à des prix modérés, afin d'assurer leur prompt et ublissement. Nous pouvons dire, cependant, pour l'assurance de ceux qui viendront probablement s'établir sur son parcours, que les objections ignorantes qu'on a jusqu'à présent fait valoir contre un chemin canadien du Pacifique, à cause du climat, sont à jamais mises à néant par les expériences, qui ont été faites sur la température ; et que l'expérience a également fait justice de l'assertion erronée que les tempêtes et les amoncellements de neige en hiver seront un obstacle pour le chemin. Il est parfaitement établi que depuis la

Rivière-Rouge jusqu'aux Montagnes Rocheuses, la chute de la neige durant l'hiver est comparativement faible, si on la compare à celle que l'on voit sous les mêmes latitudes, et qu'elle n'entravera nullement le fonctionnement de la route. Les tempêtes de neige qui se font sentir le long des plaines de la Saskatchewan, ne sont seulement que le cinquième de celles que l'on observe dans l'état du Massachusetts, l'état par excellence des chemins de fer.

Cette route est désignée comme la route naturelle du commerce, à cause des vastes et inépuisables houillères de la Saskatchewan, sur lesquelles Sir William Armstrong attira l'attention publique, il y a quelques années en Angleterre, en parlant de la possibilité de l'épuisement futur des mines de charbon dans ce pays. Cette question fut beaucoup discutée à cette époque, et tout le monde fut profondément convaincu de l'importance de premier ordre de pareilles houillères pour la prospérité d'un pays. Les rapports géologiques, et les études des officiers du génie, font voir que la région de la Saskatchewan est l'une des contrées les plus riches en houille, qui soient au monde. On calcule qu'il ne doit pas y avoir beaucoup moins de 500,000 milles carrés, qui recèlent des mines de charbon dans la région enclavée entre le 59ème parallèle et la mer du nord. La largeur moyenne de cette région est d'environ 200 milles.

En outre du charbon, cette région renferme de riches gisements aurifères, et les deux versants des Montagnes Rocheuses contiennent d'immenses mines d'or, dont l'exploitation ne fait encore que commencer.

Assurément, avec de pareilles ressources, un grand avenir est réservé à ce Nord-Ouest. Son développement sera surtout activé par la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, qui donnera de l'emploi à des milliers d'immigrants qui s'établiront finalement sur le long de son parcours.

Les immenses richesses du Nord-Ouest en houille font que la possession de cette contrée est de la plus haute importance pour le Canada, car, la rareté du charbon est l'un des plus graves inconvénients de l'époque, et elle affecte toutes les branches de manufactures et d'industrie. Nous ne saurions mieux faire à ce sujet que de reproduire les observations de M. Taylor, missionnaire dans la région carbonifère de la Saskatchewan, qui envoyait dernièrement des échantillons de houille au professeur de physique du collège Victoria, Cobourg, Ontario, pour les soumettre à l'analyse.

"Les échantillons étaient l'affleurement dans chaque cas, et ils avaient été extraits chacun à des distances d'au moins 300 milles." Le tableau ci-joint de l'analyse du charbon de quelques-unes des principales mines des Etats-Unis et de la Nouvelle-Ecosse est précieux pour établir une comparaison, et lorsqu'on tient compte du fait que ces échantillons ont été extraits de la mine et que mes échantillons ont été pris à l'affleurement, la supériorité du charbon de la Saskatchewan est établie d'une manière incontestable.

ANALYSE PAR LE PROF. HAANEL, COLLEGE VICTORIA.

Localité.	Ech. gr.	Humidité.	Matière volatile.	Carbone fixe.	Résidu.	
I	1.375	11.88	28.66	57.25	2.21	100.00
II	1.375	11.41	20.07	56.94	2.50	100.00
III	1.340	6.69	33.79	53.25	6.36	100.00
IV.....	1.337	6.89	33.57	50.90	8.64	100.00
Maryland.....		1.25	15.80	73.01	9.74	99.80
Pennsylvanie.....		0.82	17.01	68.82	13.35	100.00
Virginie.....		1.64	36.63	50.99	10.74	100.00
Joggins.....		2.50	36.30	56.00	5.20	100.00
Springhill.....		1.8	28.40	56.00	13.2	100.00
District de Pictou.....		1.750	25.875	61.950	10.425	100.00
Même localité.....		1.500	24.000	51.428	22.272	100.00
District de Richmond.....		30.25		56.40	13.35	100.00

Les échantillons de I à IV sont comme suit :

Le charbon de Pembina, 100 milles au N. O. d'Edmonton—I.

Celui qui se trouve près de la rivière des Gros Ventres, Saskatchewan sud—II.

Celui de la rivière des Gros Ventres—III.

Celui de la rivière Saskatchewan, près du fort Edmonton, à 900 milles N. N. O. de Fort Garry—IV.

Les échantillons III et IV sont bitumineux, d'un échantillon moins granulaire 1.340 et 1.337 respectivement. Lustre, couleur sale, lamellation distincte; fracture à angles droits avec la lamellation, surfaces brillantes irrégulières. Parallèles au plan de lamellation, les lames détachées sont de couleur sale. Il produit une quantité considérable de matière bitumineuse sous l'action du feu.

Un examen fait par la quantité donne les résultats suivants en 100 parties :

	Ech. gr.	Humidité produite à 212° F.	Matière volatile chauffée à blanc.	Carbone fixe.	Résidu.
I—100	1.373	11.88	28.66	57.25	2.21
II	1.375	11.41	29.07	56.94	2.58
III	1.340	6.69	33.70	53.25	6.36
IV	1.337	6.89	33.57	50.90	8.64

On voit par ce tableau la similitude de résultats obtenus pour les échantillons I, II, III et IV respectivement.

L'échantillon gr. I et II est le même, et l'analyse des deux échantillons diffère moins l'une de l'autre que ne le font généralement deux analyses consécutives du même charbon. La différence n'est pas de 17 par cent.

La quantité d'humidité de ces deux échantillons est étonnante. La houille réduite en poudre étant exposée pendant quatre heures et demie dans un bain de cendres à une température de 212° F, on a généralement constaté une perte de 11 par cent, dans les deux cas. Il est fort possible que le charbon a souffert en étant exposé à l'air, s'il a été pris à l'affleurement. Un échantillon du filon même pourrait donner des résultats différents.

Ces deux espèces de charbon ne collent pas, et produisent un coke d'un lustre brillant ; la quantité de résidu est très faible, et d'un jaune rougeâtre (tirant sur la couleur orange.) Comme un examen personnel tant du coke que du résidu pourrait vous être agréable, je vous envoie l'échantillon ci-joint.

L'échantillon granulaire III varie de celui qui porte le numéro IV par 003 seulement, et l'analyse de l'un et l'autre diffère plus que celle des numéros I et II, elle n'est pas cependant assez grande pour qu'ils constituent deux espèces de charbon différent. La quantité de résidu est plus forte, celle de l'humidité moindre que celle de I et II ; le coke est d'un lustre bleu grisâtre sombre ; résidu, gris, pulvérulent.

Si on compare les échantillons entre eux, on voit que I et II sont les meilleurs, IV est le moins bon, sans n'être pourtant pas de qualité inférieure. Ces échantillons ne renferment pas de pyrites épaisses, et ils sont comparativement exempts de soufre.

Les échantillons I et II ont toutes les qualités d'un excellent charbon comme combustible, et les échantillons III et IV sont de beaucoup préférables à une grande partie du charbon de la Pennsylvanie, tel que celui que nous sommes souvent obligés de consommer.

Pour fins de comparaison, j'ajoute quelques analyses du charbon de la Pennsylvanie, du Maryland et de la Virginie, que j'emprunte à Dana ; du charbon de Joggins, Springhill et Cumberland, Pietou, et Richmond, que je trouve dans l'ouvrage de Dawson : *Acadian Geology*.

13 février 1874.

L'exploitation des houillères du Nord-Ouest est d'une telle importance pour le pays, que tout l'encouragement possible sera donné sans doute à

des
fero
de
Pa
par
tra
dan
tra
La
000
d'ex
d'ex
les g
de c
dist
situ
tran
bate
dan
tret
de l
coût
bate
par
écon
les i
où i
plac
l'un
doux
class
vert
com
dist
De A
De S
De C
De C
De M

1,700

des compagnies privées, afin qu'elles développent ces riches mines, qui feront plus pour la prospérité et le développement du Canada qu'une mine de diamants. En attendant la construction de notre grande route du Pacifique canadien, nous avons une magnifique ligne de navigation presque parallèle au parcours qu'elle suivra et qui s'avance sur les deux tiers du trajet à travers le continent. La navigation à la vapeur, une fois introduite dans toutes ces rivières et lacs, opérera une révolution dans le système traditionnel du trafic avec les sauvages et autres habitants de l'intérieur. La compagnie de Baie d'Huson dépensait autrefois par an environ \$500,000 pour réunir ses fourrures et les faire transporter. Ce fait n'a rien d'extraordinaire lorsqu'on sait qu'avec ce système de transport, les frais d'entretien d'un seul bateau durant la saison de la navigation, y compris les gages et les vivres des hommes, se montaient de \$1,500 à \$2,000. L'un de ces bateaux jauge cinq tonnes. Des bateaux chargés ne parcourent pas la distance de 1,062 milles, qui sépare la Rivière Rouge du fort Edmonton, situé sur la Saskatchewan nord, en moins de deux mois (ce fret est maintenant transporté en grande partie par des wagons à travers les plaines). Un bateau à vapeur qui pourrait, disons, jauge 100 tonnes, ferait ce voyage dans une semaine au plus, et ce seul voyage ne coûterait pas plus que l'entretien d'un bateau. Le transport de cinq tonnes en bateau sur un parcours de 1000 milles, aller et retour, ne se ferait pas en moins d'une saison, à un coût d'environ \$25,000 ou \$500 par tonne. Le transport de 100 tonnes en bateau à vapeur, aller et retour, en un mois environ, coûterait \$1,000 ou \$10 par tonne. Le transport par les bateaux à vapeur serait donc cinq fois plus économique que par l'ancien système. Comme je l'ai déjà fait remarquer, les immigrants se portent surtout dans la direction des rivières navigables, où ils trouveront un vaste champ pour leur esprit d'entreprise et pour y placer avantageusement leur capital.

Le terminus de notre chemin de fer sur les côtes du Pacifique possède l'un des plus beaux havres qui soient au monde, il se trouve sous un climat doux et il renferme toutes les conditions d'une station navale de première classe, d'autant plus que les alentours renferment des houillères et sont couverts de forêts.

Sa position quand aux ports asiatiques est telle qu'il commande le commerce océanique, comme le prouve le tableau comparatif suivant des distances que doivent parcourir les voiliers qui partent des ports de l'Asie.

	<i>A Victoria.</i>	<i>A San Francisco.</i>
De Amoor	3,895 milles.....	4,110 milles.
De Shanghai	5,215 "	5,430 "
De Canton	5,975 "	6,140 "
De Calcutta	8,805 "	8,070 "
De Melbourne	6,930 "	7,205 "

De Manitoba à Vancouver, la distance par chemin de fer sera d'environ 1,700 milles.

En surpassant le prochain développement de cette immense région

fertile, le Nord-Ouest, avec le mouvement commercial qui lui donneront les chemins de fer et la navigation, avec un marché illimité, tant dans l'Orient que dans l'Occident, devra occuper une position encore sans parallèle dans le monde.

Les importations de l'Angleterre seule, des mers des Indes et du Pacifique, dépassent annuellement la somme de *cent millions de piastres*. Nous avons la route sur laquelle toute cette somme immense de richesse devra passer depuis le Pacifique jusqu'à l'Atlantique, et sa construction non seulement sera fort avantageuse au genre humain, mais elle fera plus pour la gloire du nom anglais, que toutes les victoires sanglantes, que l'on puisse remporter en temps de guerre. Tel est le sublime avenir qui est réservé à ce nouveau Nord-Ouest du Canada.

LE SOL ET SES RESSOURCES AGRICOLES.

Plusieurs écrivains qui font autorité parlent d'une manière très-eulogieuse de la Rivière Rouge et du bassin de Winnipeg, qu'ils représentent "comme l'un des pays les plus fertiles pour le blé, qui soient au monde." Le sol est d'un alluvion noir, argilleux et riche, et consiste en une argile dur, sur une profondeur de deux à quatre pieds. La température est assez chaude pour favoriser la culture du maïs, et elle est plus favorable à mesure que l'on avance vers l'ouest; quelques espèces viennent bien à Manitoba, mais leur culture n'est pas très-avantageuse.

Quelques espèces, dont la croissance se fait en soixante-dix jours, produiraient cependant une bonne moisson à Manitoba. D'après Blodgett, le blé-d'inde vient en abondance dans les régions intermédiaires de l'ouest, entre les 42ème et 43ème degrés de parallèle. Le blé est la principale céréale de la partie supérieure de la zone tempérée. Blodgett (un écrivain américain qui fait autorité) dit que le bassin du Winnipeg est le pays qui produit le plus de blé sur le continent et probablement "dans le monde entier." Les strates calcaires inférieures de cette région, avec ses marnes calcaires épaisses et ses couches inférieures d'argile compacte, sont éminemment propres à la culture du grain; en outre, les étés sont très chauds et très humides, ce qui complète toutes les conditions climatologiques d'un excellent pays agricole. Il est bien établi que quelques champs dans la Rivière Rouge ont produit jusqu'à vingt récoltes consécutives de blé sans labour ou engrais, et que le rendement a souvent dépassé quarante minots par arpent. Il importe de faire remarquer relativement au sol de Manitoba et du Nord-Ouest, que ses parcelles de terres sont extrêmement pulvérisées et que le sol est partout léger, mais spongieux. En outre de ces traits uniformes, la fertilité du sol varie selon les lieux. Le sable est un ingrédient général du sol, et la silice en forme la base, comme pour tous les bons terrains. Il forme une partie importante dans la production de toutes les céréales. On dit que la silice pure ou silex trouve dans une proportion d'environ 67 par cent dans le résidu des tiges de blé, maïs, orge, seigle, avoine, etc. C'est ce qui donne une teinte si luisante aux plantes et de la vigueur à la tige. Cette silice est un acide et est insoluble, mais elle s'allie un

facilement à la chaux, soude, magnésie, potasse et autres ingrédients de notre sol, et elle contribue beaucoup dans cet état à la production des céréales ; c'est à cette cause et à d'autres qu'on peut attribuer la supériorité de notre blé sur celui que l'on sème à l'est ou au sud. Il importe ici de faire remarquer que M. J. W. Taylor, consul des États-Unis à Manitoba, un homme d'une grande expérience comme agriculteur, a envoyé dernièrement à quelques-uns des plus grands acheteurs de céréales dans l'est, des échantillons du blé de cette province à l'est, afin d'en comparer la valeur, et ceux-ci ont déclaré qu'il " avait une valeur de quinze cents par minot de plus que tous les échantillons qui leur ont été soumis. "

La moyenne de la production du blé à Manitoba est de vingt-cinq minots par acre, et les rendements ordinaires sont de quinze à trente-cinq. L'expérience nous a appris à nous défier de ces déductions générales, que l'on base sur les cas les plus étonnants et les plus remarquables, et de l'habitude générale que l'on a de confondre un résultat ordinaire avec une moyenne.

En comparant la production du blé durant les dernières années à la Rivière Rouge, à celle des meilleurs régions des États-Unis, il sera facile de prouver sa supériorité sur celles-ci :—

Rivière Rouge	blé du printemps,	production moyenne,	25 minots l'acre.
Minnesota	"	"	20 " "
Wisconsin	"	"	14 " "
Pennsylvannie	"	"	15 " "
Massachusetts	"	"	16 " "

Voici maintenant quelle en est la pesanteur comparée à celle des états suivants :—

Manitoba, blé du printemps,	63 à 66 livres	par minot.
Minnesota	"	63 à 65 livres " "
Illinois	"	52 à 58 livres " "
Ohio	"	57 à 60 livres " "
Pennsylvanie	"	57 à 60 livres " "

L'excellente qualité du grain est prouvée d'une manière indisputable par le fait qu'il " commandera un prix plus élevé sur le marché," lorsqu'il ne sera pas mêlé et qu'il sera bien nettoyé, qu'aucun autre céréale des États-Unis.

Le blé d'hiver n'a encore été semé que dans un ou deux cas, vu que le résultat a prouvé que l'on ne pouvait pas toujours compter sur une bonne récolte ; on est généralement d'opinion que ce grain ne peut pas être semé d'une manière profitable, mais cette opinion n'est pas justifiée par les faits. Pour semer avec succès le blé d'hiver, il faut surtout qu'il tombe ensuite une légère couche de neige, qui ne soit pas condensée par le dégel ou qui ne soit pas trop pressée par les vents chauds. Il faut pour cela : premièrement, que la neige tombe en faible quantité ; secondement, qu'il y ait une température uniforme, peu élevée, exempte des pluies d'hiver, et qu'il y ait un dégel assez prolongé pour faire disparaître la couche de neige.

Tels sont, de fait, les traits caractéristiques de nos hivers. Il tombe durant l'hiver environ 25 pouces de neige à Manitoba. C'est un fait remarquable que la neige tombe en moins grande quantité, lorsque la température est basse. La chaleur qui se fait un peu sentir à midi et fait monter souvent le thermomètre durant une heure ou deux, au-dessus du point de congélation en hiver, ne suffit pas pour produire un dégel, et même si elle se continue durant tout le jour, elle n'influe sensiblement sur la neige.

Le tableau comparatif ci-dessus du rendement du blé dans les meilleurs districts des États-Unis, est bien de nature à nous faire voir avec un légitime orgueil la puissance de production de Manitoba. La culture du blé a été considérée comme l'élément essentiel de l'agriculture. Si l'on songe que le maintien et l'accroissement de la production d'un grain si essentiel à l'homme civilisé, sont d'une importance vitale, on ne saurait trop s'intéresser à l'anatomie agricole. Le blé constitue la nourriture principale des nations civilisées, et il n'y a peut-être pas de mesure plus exacte de leur civilisation, que la culture et la consommation de cette céréale. L'histoire nous enseigne que ce genre de culture a influé sur la puissance et le caractère des peuples qui ont grandi et progressé, en raison directe de la consommation du blé par toutes les classes de la société. Ces enseignements de l'histoire sont confirmés par l'analyse scientifique ; l'anatomie et la chimie ont démontré que cette céréale était la meilleure nourriture pour donner de la vigueur à l'esprit.

L'Angleterre, reconnue depuis longtemps comme la maîtresse des mers, avec des possessions qui s'étendent presque dans le monde entier, a tellement augmenté sa puissance de production du blé, que la moyenne annuelle est de 28 minots par acre ; mais sa consommation dépassant de beaucoup sa production, elle doit acheter à l'étranger son approvisionnement de pain. Il n'est pas possible de dissimuler la gravité de la question, dont il s'agit ici, en constatant le fait que les régions productives du blé deviennent de moins en moins propres à sa culture, tandis que d'autre part, la consommation devient de plus en plus générale. On nous dit que dans la Nouvelle-Angleterre, E. U., la récolte du blé, dans une année, suffit à peine pour nourrir sa population durant trois semaines, et dans l'état de New-York, six mois seulement. La récolte du blé a diminué de 6,500,000 minots dans quatre états durant la décade expirée en 1860. Il n'est pas difficile de prévoir, à la lumière de ces faits, que le Nord-Ouest du Canada, est destiné à prendre une place prééminente parmi les contrées productives du blé.

Les faits suivants sont démontrés :

Premièrement.—Que la demande de céréales à l'étranger augmente constamment et nécessairement, comme aussi la consommation à l'intérieur.

Deuxièmement.—Que conséquemment, la valeur du blé, comme marchandise commerciale, s'élève en raison directe de ces demandes.

Troisièmement.—Que dans cette région, le climat et d'autres causes tendent à concentrer la croissance du blé dans les meilleurs districts.

Quatrièmement.—Que Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, sont

les meilleurs de ces districts qui produisent le blé, car la moyenne du rendement y est la plus considérable, la récolte plus sûre et le grain meilleur et plus sain.

Cinquèmement.—Que conséquemment, on doit s'efforcer de faire produire le plus de céréales dans cette région, pour approvisionner les marchés de l'Europe, afin de contribuer au plein développement de l'agriculture et donner la plus grande valeur au sol.

AVOINE, ORGE, SEIGLE, ETC.

Les céréales secondaires sont moins restreintes dans leurs limites de culture et poussent à cinq degrés au-delà du blé dans la vallée de la rivière Mackenzie, jusqu'au Cercle Arctique. L'orge qui est surtout semé alternativement avec le blé à Manitoba, donne un rendement énorme, avec une pesanteur de 50 à 55 livres par minot : l'avoine pousse également bien. En ce qui concerne les pommes de terre, l'application du principe bien établi que les plantes fournissent leurs meilleurs produits, près des extrêmes limites nord de leur croissance, se retrouve ici dans toute sa force. Ce n'est que dans les hautes latitudes que l'on signale cette perfection dans la douceur, sa blancheur, les propriétés farineuses et le goût exquis qui distingue l'article supérieur. Et il est connu que les pommes de terre de Manitoba, possèdent toutes ces qualités et ne sauraient être surpassées, tandis que leur rendement n'est pas moins remarquable. Les navets, panais, carottes, betteraves, et presque toutes les plantes bulbilifères, poussent aussi bien que les pommes de terre.

CLIMAT ET SAISONS.

La division naturelle des saisons dans la vallée du lac Winnipeg, est comme suit :

Printemps.—Avril et mai.

Été.—Juin, juillet, août et partie de septembre.

Automne.—Partie de septembre et d'octobre.

Hiver.—Novembre, décembre, janvier, février et mars.

Le printemps est surtout remarquable par l'élévation hâtive et rapide de la température au mois de mai. C'est le froid intense de la longue saison de l'hiver, qui comprend cinq mois de l'année dans cette latitude, qui réduit la moyenne annuelle, laquelle est de $34^{\circ} 38''$, tandis qu'à Montréal, elle est de $42^{\circ} 03''$; mais Blodgett prétend que la vallée de la Saskatchewan, possède un climat aussi doux, en moyenne annuelle, que celui de Wisconsin, du nord de New-York et d'Ontario, ce qui ferait une moyenne de 15 degrés en hiver. La moyenne pour les trois mois de décembre, janvier et février, à Fort Garry, à Manitoba, est de $6^{\circ} 85''$ à Montréal, de $16^{\circ} 83''$. En avril et mai, la moyenne de la température s'élève à $39^{\circ} 83''$ et à $58^{\circ} 46''$, ou à peu près la même chose qu'à Toronto. Le climat de l'hiver devient beaucoup plus doux dans la même parallèle à l'ouest, et dans la vallée de la Saskatchewan, il est presque semblable à celui d'Ontario.

Les buffles ont passé l'hiver, en troupeaux considérables, dans les prairies, jusqu'à une latitude aussi haute que celle où se trouve le lac

Athabasca : les métis et sauvages campent en plein air dans les plaines durant tout l'hiver sans autre abri qu'une tente de peaux de buffles et des robes ; et les chevaux des colons courent en toute liberté et s'engraissent des herbes qu'ils trouvent dans les bois et les bas-fonds.

Le tableau comparatif suivant nous renseignera sur les différents degrés de température durant l'été à Manitoba et les pays agricoles situés au sud :

	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	MOYENNE DE L'ÉTÉ.
Manitoba.....	69 10	71 16	63 03	67 76
Chicago.....	62 7	70 08	86 05	67 03
Iowa.....	66 4	70 05	63 09	68 06
Wisconsin.....	61 7	68 03	65 07	65 03
New York.....	64 2	68 05	66 07	66 05
Ontario.....	59 93	67 95	64	63 98

On aura remarqué que la température de l'été est beaucoup plus chaude que celle du nord de l'Illinois, de l'ouest du Wisconsin, de New York ou d'Ontario. L'automne est suivi de l'hiver presque aussi rapidement que le printemps succède à cette dernière saison. En ce qui a trait à l'agriculture, l'intensité du froid en hiver n'importe que peu, tandis que son effet sur le bien-être physique est adouci pour une atmosphère claire et sèche, qui fait de l'hiver dans nos provinces de l'est, la saison des réjouissances en général.

Les principales questions qui intéressent un émigrant sont : la nature du climat, sa température, s'il est favorable à la culture des premiers articles de nourriture, et s'il est salubre. On a critiqué injustement et pendant longtemps le climat du Nord-Ouest. " C'est tout au nord " " les hivers sont intolérables," disait-on. Pour le colon né au pays, les saisons se succèdent dans un ordre admirable. Aussi, lorsque le soleil s'approche du point le plus élevé où il monte au nord, l'hiver cesse de sévir, les rivières et les lacs redeviennent libres, les fleurs des prairies se multiplient comme sous l'influence d'une baguette magique, et graduellement le printemps nous arrive, le beau mois de juin avec ses longues et chaudes journées et ses courtes mais fraîches nuits. La période des moissons arrive ensuite rapidement, puis, l'été des sauvages, au commencement de novembre, nous prévient de l'approche du froid et de la neige. Et enfin, l'hiver, avec ses courtes journées de soleil brillant et d'air embaumé et ses longues nuits pleines de clartés, vient compléter la série des saisons.

La moyenne de la quantité de neige qui tombe est d'environ six pouces par mois. Et il en tombe peu à la fois, à différents intervalles, et elle est rarement accumulée par le vent de façon à entraver la circulation. Avec la nouvelle année, commence le froid extrême de nos hivers, alors que durant quelques jours, le thermomètre indique 15 à 35 degrés au-dessous de zéro, et quelquefois même plus que cela encore. Cependant, la rigueur de ces froids est considérablement adoucie par un soleil brillant et le calme de l'atmosphère. Ainsi, tandis que dans des latitudes inférieures, l'on est trempé par des froides pluies ou enseveli sous d'énormes amas de neige, il règne à Manitoba une atmosphère sèche, avec des journées brillantes et

des nuits seroines : et lorsque la lune tourne vers la terre son orbe étincelant, le spectacle qu'offre une nuit de Manitoba, est d'une beauté incomparable.

AVANTAGES DU CLIMAT POUR L'AGRICULTURE.

Les dangers de désastreuses gelées durant la saison de la végétation et qui affectent si intimement les intérêts agricoles, ne sont pas plus à redouter dans Manitoba que dans plusieurs parties d'Ontario. Le printemps de 1869 fut excessivement tardif à Manitoba, et il y eut dans le mois de mai plusieurs légères gelées qui ne firent aucun dommage aux moissons ; il est même, de fait, que l'on pourrait à peine constater ces dommages, et cela pour les raisons suivantes :

1o. La sécheresse de l'atmosphère (qui est un trait distinctif de cette région) permet au froid d'être beaucoup plus vif que dans les climats plus humides, sans cependant préjudicier à la végétation, et donne ainsi une plus grande vigueur aux plantes croissant rapidement et, qui, protégées par une ferme enveloppe, peuvent résister au froid, à cause de leur grande vitalité, de même qu'un homme qui a fait un copieux repas est mieux en mesure de se protéger contre le froid de l'hiver.

2o. Le changement soudain de température qui se produit souvent dans cette région—les extrêmes se succèdent rapidement—est moins dommageable aux plantes vigoureuses qu'une diminution graduelle de la chaleur antérieurement absorbée; car elles peuvent ainsi plus facilement supporter une température de 20° que de 36°, lorsque cette chaleur intérieure ne les vivifie plus. Le sol de la prairie est généralement sec, et est rapidement chauffé par les rayons du soleil au printemps.

3o. Les avantages résultant de la sécheresse de l'atmosphère s'expliquent par le fait que l'humidité de l'air tend à amollir l'enveloppe délicate des plantes et à les rendre par là même plus sensibles au froid.

4o. La nature du sol qui absorbe la chaleur. Pour ces raisons et plusieurs autres que l'on pourrait indiquer, le climat de Manitoba est moins sujet aux gelées désastreuses, qu'on le pourrait croire, à raison de ces hautes latitudes.

Le rapport suivant extrait d'un registre météorologique tenu par l'hon. M. Gunn. M. L. C., est fort intéressant. Il concerne les six mois agricoles de 1860.

PAROISSE DE ST. ANDRÉ, MANITOBA.

Avril.—La journée la plus chaude, fut celle du 28. Thermomètre à 7 a. m., indiquait 35°, à 2 p. m. 72°, à 9. m. 48°—moyenne, 52°. La journée la plus froide a été celle du 1er. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 16°, à 2 p. m. 34°, à 9 p. m. 21°—moyenne 23° 3. Le 8, la glace de la Rivière Rouge se brisa, on commença à semer le 25. Il tomba durant le mois huit pouces de pluie.

Mai.—La journée la plus chaude a été celle du 13. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 69°, à 2 p. m. 84°, à 9 p. m. 72°, à 2 p. m. 40°, à 9 p. m. 44°—moyenne 39°. On finit de semer le blé, le 5, et il tomba un pouce de pluie le 25.

Juin.—La journée la plus chaude a été celle du 1er. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 65°, à 2 p. m. 75°, à 9 p. m. 67°—moyenne 69°. La journée la plus froide a été celle du 6. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 43°, à 2 p. m. 49°, à 9 p. m. 32°—moyenne 44° $\frac{2}{3}$. Il tomba neuf pouces de pluie durant le mois. Le 20, les fraises étaient mûres et magnifiques.

Juillet.—La journée la plus chaude a été celle du 3. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 72°, à 2 p. m. 82°, à 9 p. m. 85°—moyenne, 79° $\frac{2}{3}$. La journée la plus froide a été celle du 22. Le thermomètre à 7 p. m. indiquait 60°, à 2 p. m. 61°, à 9 p. m. 49°—moyenne, 56° $\frac{2}{3}$. Le 8, il tomba deux pouces de pluie, et le vent qui soufflait était très fort. Il tomba cinq pouces de pluie durant le mois.

Août.—La journée la plus chaude a été celle du 6. Le thermomètre à 7 à m. indiquait 73°, à 2 p. m. 86°—moyenne 79°. La journée la plus froide a été celle du 31. Le thermomètre à 7 a. m., indiquait 46°, à 2 p. m. 60°, à 9 p. m. 49°—moyenne, 48° $\frac{2}{3}$. Il tomba quatre pouces de pluie durant le mois, et le 24, on commença à couper le blé.

Septembre.—La journée la plus chaude a été celle du 17. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 57°, à 2 p. m. 75°—moyenne 66°. La journée la plus froide a été celle du 5. Le thermomètre à 7 a. m. indiquait 45°, à 9 p. m. 41°—moyenne, 43°. Il y eut une légère gelée le 2, et il tomba cinq pouces et demie de pluie. On finit de couper le blé le 5.

Le professeur Hind, fait les remarques suivantes dans son rapport :—

“ On ne pourra s'empêcher de constater que les principaux traits du climat relativement à l'agriculture sont la venue généralement hâtive du printemps, l'absence aussi en général de gelées de bonne heure, à l'automne, et les pluies abondantes durant la saison de la végétation.”

Il sera peut-être à propos de parler ici des heures durant lesquelles brille le soleil à l'époque de la croissance des céréales. Ainsi tandis qu'à la Nouvelle Orléans, le soleil ne brille que durant quatorze heures par jour, il nous éclaire ici durant seize heures ; nous avons en outre, beaucoup plus longtemps de ce clair obscur qui précède le lever ou le coucher de l'astre lumineux, ce qui fait croître et mûrir nos moissons plus rapidement qu'ailleurs. C'est là une belle compensation, puisqu'elle nous donne en retour de la chaleur qui nous manque, une plus grande abondance de lumière de soleil, durant l'été. Certaines personnes inspirées par leur zèle, ont prétendu qu'il n'y a pas de changements subits ou violents de température à Manitoba. C'est là une erreur, car les changements sont soudains, violents, et assez fréquents. Nous sommes situés à mi-chemin entre l'équateur et le pôle nord et nous sommes exposés aux deux extrêmes ; ce qui loin de nous être préjudiciable, nous est, au contraire, favorable. En effet, cela produit la variété, souvent fort à désirer ; et, de plus, ces changements sont rarement pernicieux pour les raisons déjà énumérées. Les plantes et les animaux sont protégés par leur enveloppe contre ces variations de température. Je ne veux pas dire que nous sommes exposés aux ouragans ou aux autres violentes commotions de la nature, autant ou plus que les autres, mais nous ressentons parfois les influences des deux extrêmes, des zones torides

et glacées. La pluie, la grêle et la neige alternent avec les douces et quelquefois chaudes brises du sud. Le climat est varié à Manitoba, et cependant, il n'y a pas un endroit au sud, où les récoltes soient plus sûres (nous ne parlons pas du terrible fléau des sauterelles) et où la qualité des légumes soit meilleure. A mesure que l'année s'écoule, les pluies et la chaleur diminuent lentement jusqu'à ce que la récolte de l'automne ait été mise en lieu de sûreté. Et après les équinoxes de l'automne, arrive l'été des Sauvages, nous amenant les plus beaux mois de l'année. Alors, le temps est chaud, l'atmosphère nébuleuse et calme, et la nature semble prendre un air tranquille et endormi. Encore quelques jours et la terre engourdie devient silencieuse et serene. Du haut des toits, s'élançe la blanche fumée qui monte en spirales dans les airs où elle se dissipe, et le soleil se levant radieux donne au tableau des teintes magnifiques. Nombre de personnes qui ne connaissent pas, par expérience, le climat de Manitoba, se sont formé des opinions fausses à ce sujet. Et en dépit des merveilleux récits qui ont cours depuis plusieurs années, et qui ont été entourés d'un certain crédit, concernant le froid extrême, les vents violents et les couches de neige d'une incroyable épaisseur, il n'en reste pas moins vrai que l'hiver de Manitoba est le plus salubre, le plus vivifiant des saisons et pour plus d'un, le charme de l'année.

PLUIES.

Le Grand Désert Américain est stérile à raison du manque de pluie. Par contre, la vallée du lac Winnipeg est abondamment arrosée durant les mois de l'été: elle a même un excédant de pluie d'environ 14 à 17 pouces, comparativement à Toronto. Il n'est rien d'aussi propre à intéresser les agriculteurs que les deux traits suivants, qui caractérisent la météorologie de Manitoba et le territoire du Nord-Ouest: savoir l'abondance des pluies durant les mois de la végétation, et la quantité peu considérable de neige qui tombe durant l'hiver; la couche ayant environ 33 pouces d'épaisseur.

SALUBRITÉ DU CLIMAT.

L'émigrant se préoccupe surtout de la salubrité du pays où il va s'établir avec sa famille. Que seraient pour lui des champs splendides, des prairies émaillées de fleurs, chargées de produits et inondées de la lumière du soleil, si du sol devaient s'échapper des miasmes engendrant la fièvre? Quo seraient pour lui les douces brises, si elles devaient répandre les germes de la peste et de la mort? Que lui servirait d'avoir des récoltes abondantes de grains dorés, et de fruits délicieux, toutes les richesses que recèle la terre, si la maladie devait diminuer sa famille annuellement? Il est bien connu que plusieurs des plus belles parties des États de l'Ouest, sont tellement visitées par la maladie qu'il est impossible de s'y fixer. Et des milliers d'émigrants ont quitté leurs demeures comparativement salubres, soit en Europe ou en Canada, pour venir trouver une mort prématurée dans l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa et le Missouri. Dans les parties réputées même les plus saines de ces états, le climat exerce une influence enivrante sur ceux qui sont habitués à l'air vivifiant du nord de l'Europe et de nos provinces de l'est.

La sécheresse de l'air, le caractère du sol qui ne retient pas à sa surface les eaux croupissantes, d'où s'exhalent des senteurs délétères, et l'absence presque complète de brouillards, la lumière brillante du soleil, la succession agréable des saisons : tout se combine pour rendre le climat de Manitoba, le plus salubre possible, et pour faire de ce pays, le lieu de résidence d'une population joyeuse, saine, prospère, et forte, au triple point de vue physique, intellectuel et moral. C'est pourquoi l'on ne saurait trop répéter que le climat de notre Nord-Ouest est l'un des plus salubres de l'univers, ce qui est prouvé par l'expérience. Quelques uns des hommes les plus robustes et les plus vigoureux que l'auteur ait jamais vus, sont des Européens et des Canadiens venus, de bonne heure, en ce pays, où ils se sont établis. L'agriculture ne saurait donc souffrir de l'insalubrité du climat.

ETAT SOCIAL ET POPULATION.

L'état social actuel des classes agricoles et industrielles de Manitoba, peut être apprécié par le grand nombre d'excellentes écoles et églises. Ces dernières se classent comme suit : Catholiques, neuf ; Episcopaliennes, dix ; Presbytériennes, cinq ; Méthodistes, trois. Nous exceptons la cathédrale catholique de St. Boniface, et la cathédrale de l'Eglise d'Angleterre de St. Jean, lesquelles sont de belles constructions. La première est le siège de l'archevêque, où se trouvent aussi, un grand et florissant collège, sous la direction des professeurs les plus habiles et un couvent confié aux soins des bonnes Sœurs de la Charité. Il y a également un collège fort prospère attaché à la cathédrale épiscopaliennne. Et dans toute l'étendue du Nord-Ouest, il y a des stations de missionnaires ; celle des catholiques romains dans la Saskatchewan est érigée en évêché, et l'on fait des efforts énergiques pour y établir, en outre, un évêché épiscopalien.

Il y a maintenant dans toute la province, des écoles séparées, sous la direction de professeurs capables et compétents ; les enfants les fréquentent assiduellement et leur contrôle est assigné à un bureau d'éducation, nommé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Deux membres de ce bureau sont choisis pour agir comme surintendant, l'un est catholique romain et l'autre protestant. Les écoles reçoivent un encouragement local et l'argent est distribué en raison directe de leur efficacité, du nombre des élèves, de la capacité et des services des instituteurs dans les différents districts.

La population selon le dernier recensement officiel de la province de Manitoba, était en 1870 de 11,963, dont 6,247 catholiques romains, et 5,715 protestants.

Nonobstant le manque de facilité de communication par les chemins de fer, l'accroissement de l'immigration a été très considérable, au moins vingt pour cent. En 1870, la ville de Winnipeg, capitale de la nouvelle province, ne comptait que quelques magasins et habitations, outre le Fort Garry de la compagnie de la Baie d'Hudson, avec une population d'environ trois cents âmes. Et maintenant elle possède quatre moulins à scier le bois mûs par la vapeur, plusieurs briqueteries, une fabrique de

fenêtres et portes, un grand hôtel de première classe (Le Pacifique) en cours de construction, plusieurs hôtels plus petits, et une population d'environ 3,000 âmes, avec de belles rues et de beaux magasins, dont le nombre augmente rapidement. L'impulsion que devra donner bientôt à Winnipeg la construction des chemins de fer et autres travaux d'utilité publique, fera du petit hameau de 1870, une ville rivale en richesse et en population des grandes cités de l'ouest des États-Unis.

En 1830, la population de Chicago n'était que de 70 âmes, en 1840, de 4,470 et maintenant elle peut se vanter d'avoir plus de 300,000 habitants. Cependant, la ville de Winnipeg s'est développée aussi rapidement en quatre ans, que Chicago durant les dix premières années de son existence.

IMMIGRATION PAR COLONIES.

Le système d'émigrer en petites colonies serait aussi avantageux qu'économique. Par ce moyen, les habitants du vieux monde se transplantent ensemble dans le nouveau, les amis se groupent ensemble, se forment en société, établissent des écoles, et n'ont pas ainsi à surmonter beaucoup des difficultés réservées d'ordinaire aux pionniers d'un pays.

Ce système est destiné aussi à répondre aux besoins de tous les membres de la société, et à alimenter chaque branche d'industrie. Partout où une colonie s'établira, on verra groupés ensemble le forgeron, le cordonnier, le charpentier, le marchand, le bureau de poste, la maison d'école, et l'église ; et avec le développement de la navigation à vapeur et la construction de notre chemin de fer du Pacifique, ces colonies trouveront un marché pour leurs céréales. Cent familles ou plus qui émigrent ensemble peuvent en peu de temps s'assurer la jouissance de tout ce qui constitue la véritable civilisation ; elles peuvent avoir une bonne administration, en fondant une municipalité locale, en vertu de notre loi municipale, qui leur permet d'élire leurs propres officiers et de faire leurs règlements ; elles peuvent aussi obtenir un bon entourage et assurer la moralité, la sécurité pour la propriété, le confort et la prospérité parmi la population. Chaque chef de famille, ou individu qui a atteint l'âge de 21 ans, peut, sur paiement d'une somme seulement de dix piastres, ou dix louis sterling, obtenir un quart de section, ou 160 acres de terrains fertiles, qu'il peut labourer immédiatement (Voir annexe : *Acte concernant les Terres du Canada*). Dans le Minnesota, le droit d'établissement ne peut s'étendre qu'à quatre-vingts arpents.

EFFETS.

Les émigrants peuvent se procurer en arrivant à Manitoba, à un prix raisonnable, leurs instruments aratoires, leurs meubles, poêles, batterie de cuisine, lits, vêtements, épicerie et marchandises sèches de toute espèce. Mais chaque famille devrait apporter avec elle une tente, dont l'usage lui sera aussi précieux qu'économique ; car les bâtiments du gouvernement, destinés aux immigrants à Winnipeg, ne sont pas assez spacieux pour contenir un grand nombre d'émigrants. Une tente est de plus presque indispensable durant les opérations de l'été, et elle sera aussi très utile pendant que les édifices nécessaires pour l'hiver seront en voie d'érection.

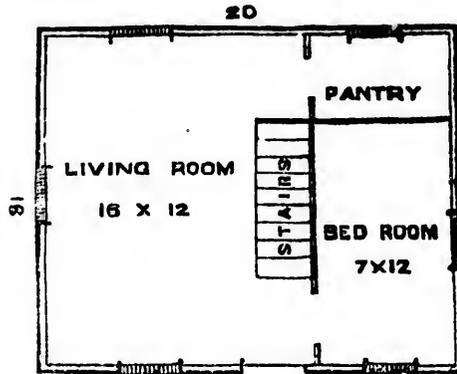
Le capital nécessaire pour commencer avantageusement un établissement varie selon les circonstances ; la construction du Pacifique Canadien donnera de suite un emploi rémunérateur, mais un colon accompagné de sa famille, qui veut cultiver aussitôt à son arrivée, devrait avoir des vivres pour un an ou les moyens de se les procurer. Il faudrait à ce colon pour commencer ses opérations de manière à vivre confortablement :

Une paire de bœufs, environ.....	\$120 00
Un wagon.....	100 00
Charrue et herse.....	25 00
Chaînes, pelle, outils, etc.....	70 00
Poêles, lits, etc.....	70 00
Maison et écurie, environ.....	200 00
Grains de semences, joug, etc.....	15 00
Total.....	\$560 00

Un individu qui peut disposer de mille piastres, ou d'environ £200 sterling, peut faire la culture sur une grande échelle, acheter un autre quart de section ou moins, moyennant une piastre l'arpent, et couper en outre tout le foin dont il a besoin dans les marais. Il peut construire une maison très confortable pour une famille composée de plusieurs personnes, à un coût d'environ \$260 ou £50 sterling. Cette maison aurait à l'intérieur 16 pieds sur 20, une grande salle de 13 x 16, une chambre à coucher de 7 x 12, une dépense de 4 x 7 au rez-de-chaussée, avec des escaliers conduisant aux mansardes. Le mur aurait douze pieds de hauteur depuis les sols jusqu'à l'avant-toit, l'étage inférieur huit pieds, et en ajoutant huit pieds avec un toit en dérive, on aurait des mansardes suffisamment grandes pour fournir de bonnes chambres à coucher. Il faudrait à la maison cinq châssis, une porte extérieure et deux portes intérieures. Les items de cette dépense se décomposeraient à peu près comme suit, en outre du coût de la main-d'œuvre.

4,000 pieds de bois de service commun, @ \$30.....	\$120 00
4,000 bardeaux, @ \$6 le mille.....	24 00
Cloux, etc.....	20 00
Papier de revêtement.....	30 00
Portes et châssis.....	28 00
Dépenses imprévues.....	28 00
Total.....	\$260 00

Le diagramme suivant indique la disposition de l'intérieur au rez-de-chaussée.



PLAN.—Echelle 3-16ème d'un pouce au pied.

Le toit devrait avoir une saillie d'un pied ou plus afin de faciliter l'égouttement des eaux. Tant qu'on ne pourra pas avoir de briques pour construire la cheminée, on devra se servir d'un tuyau de poêle, mais on devra prendre beaucoup de précautions pour que les bâtiments adjacents ne soient pas exposés au feu. Ce plan est dressé sur une échelle de 3-16ème d'un pouce au pied, de sorte qu'un colon avec ce plan sous ses yeux, pourra faire ses calculs, et se constituer son propre charpentier. La maison devra avoir sa façade du côté est ou ouest. Les vents soufflent d'ordinaire du nord à Manitoba, et les tempêtes du sud-ouest et de l'est sont rares. En érigeant la maison on devra enfoncer presque entièrement dans le sol des poteaux en chêne, à chaque coin, d'une longueur de cinq à six pieds et de huit à dix pouces de diamètre, et on devra faire adhérer fermement les longrines à ces poteaux. L'édifice aurait avec le bandage nécessaire une solidité suffisante pour résister à la violence des vents qui soufflent souvent sur la prairie. On devra le bien entourer à l'automne d'engrais ou de terre. Puis avec les murs couverts en bardeaux (de petites bandes pour couvrir les joints) et de papier de revêtement (une espèce de carton de pâte épais), une pareille maison est assez chaude et pourra servir tant que les circonstances ne permettront pas au propriétaire de la remplacer par un édifice de plus grandes dimensions.

L'ÉPOQUE LA PLUS FAVORABLE POUR S'ÉTABLIR.

Les immigrants qui veulent s'adonner à la culture, devraient être sur les lieux, si cela est possible, au mois de juin, afin qu'ils aient le temps de préparer une partie de leur terrain pour l'année prochaine. Le sol de la prairie "doit être labouré en juin ou juillet," et s'il l'est de bonne heure en juin, on peut semer des pommes de terre dont la venue sera environ la moitié d'une récolte. Le maïs peut aussi être semé sur le sol même, tandis que pour la graine de navet, il faudrait pour bien produire,

qu'elle soit recouverte d'une légère couche de terre ; mais le terrain sera en meilleur état l'année suivante, alors que rien n'est semé sur le gazon. Le sol devrait être l'année suivante parfaitement hersé, et blé semé en ligne ou à la volée. Si le blé est semé au mois juin, la récolte sera prête de bonne heure au mois d'août, et dès qu'elle sera faite, on pourra, commencer les labours pour la récolte de l'année prochaine. On devrait semer du maïs sur le gazon. Une fois le sillon fait, il suffit d'y jeter le maïs et de le recouvrir en le foulant du pied. Les gourges et les melons poussent sur le gazon. Les fèves peuvent aussi être semées sur le gazon, et si l'on se sert des espèces dont la croissance est rapide, on peut en recueillir une grande quantité pour l'usage de la famille. Un nouveau colon trouvera avantageux d'avoir une bonne paire de bœufs, car ils feront mieux le labour et se nourriront des herbes vertes de la prairie qu'il mangeront la nuit, tandis que les chevaux habitués à une abondante provision d'avoine ne pourront pas travailler aussi bien avec seulement de l'herbe pour pâture.

CLÔTURES.

Le peuplier se trouve généralement en petites touffes dans la prairie ou sur les bords de la rivière, et si on en enlève l'écorce, il offre de bonnes conditions de durée pour servir de clôture ; on pourra se servir de petit frêne ou de chêne pour les poteaux lorsqu'on pourra s'en procurer.

Pour ce qui regarde les autres opérations agricoles, le colon devra se fier à son tact, à son énergie et à son esprit d'entreprise, pour s'assurer en peu de temps une position tout à fait indépendante et s'enrichir en même temps que le pays se développera.

CEUX QUI DEVRAIENT ÉMIGRER.

Les immigrants qui réussissent probablement le mieux dans l'état encore primitif du pays sont des cultivateurs, des éleveurs de bétail et des artisans en petit nombre, qui ne seraient pas tenus d'avoir constamment de l'ouvrage dans leurs métiers pour s'assurer leur indépendance future, ou qui ne redouteraient pas la vie de pionniers. Les agriculteurs ou les petits capitalistes qui désirent faire fructifier rapidement leur travail ou leur capital sont ceux qui seront le plus en mesure d'améliorer promptement leur condition. Les gages sont en moyenne beaucoup plus élevées que dans les provinces de l'est, et les vivres sont environ cinquante par cent plus chères.

Il est plus difficile quelque fois d'acheter du bœuf ou du lard à n'importe quel prix, à cause du trop grand nombre d'immigrants, dont la demande n'est pas en rapport avec l'offre. Les immigrants des provinces de l'est doivent donc amener avec eux tout le bétail possible, et ceux qui viennent d'Europe peuvent acheter des têtes de bétail dans les états américains. On demande \$80 ou \$90 maintenant pour une bonne paire de bœufs, \$50 pour une vache laitière, et \$100 à \$120 pour les chevaux ordinaires, race sauvage.

Un homme peut en tout temps de l'année émigrer à Manitoba, mais il n'en est pas de même de l'émigrant pauvre, qui compte pour vivre sur

l'exploitation du sol et qui ne peut pas attendre. En général, l'automne est la saison la moins favorable pour l'émigrant, et le printemps, l'époque la plus avantageuse.

ÉLEVAGE DES ANIMAUX ET PRODUCTION DE LA LAINE.

L'expérience de plusieurs années prouve, qu'il n'existe aucun obstacle physique, causé par le climat ou le sol, qui puisse empêcher le Nord-Ouest de rivaliser avec le pays les mieux doués, au point de vue des pâturages. Ainsi à l'aide de l'immigration, les belles prairies de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine, et de la Saskatchewan, se couvriront de nombreux troupeaux ; et le commerce de bestiaux, qui prend déjà de l'importance, augmentera rapidement, ce qui permettra sans trop de difficultés, d'en diriger le courant vers le sud. Manitoba possède autant d'avantages que l'état de l'Illinois pour l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux, et l'exporte de beaucoup sur cet état, pour l'élevage des moutons. La qualité du bœuf et du mouton qui provient des prairies du nord, est regardée comme supérieure.

Au nombre des avantages particuliers de Manitoba pour l'élevage des animaux et la production de la laine, nous signalerons ceux-ci.—1° La richesse et l'abondance des herbes du sol. La récolte des herbes se fait, surtout, sur les marais et les prés dont sont parsemées les prairies, ou qui bordent les rivières et les lacs. 2° La grande étendue de terres inhabitées qui offriront durant bien des années encore de vastes pâturages libres. 3° La sécheresse et la salubrité remarquable de l'hiver. L'air sec et froid, aiguise l'appétit, favorise l'engraissement et le développement des forces musculaires. La laine croît plus fine et plus forte, et, la chair du mouton, du bœuf et du cochon, devient plus tendre et plus succulente. Il y a déjà près de quarante ans, que l'on élève les moutons à la Rivière-Rouge, et l'on n'a jamais encore entendu dire qu'ils aient souffert d'aucune maladie. Les brebis bien nourries donnent 2 à 3½ livres de laine, les moutons 6 à 8 livres de qualité excellente.

Les climats froids, conformément aux lois de la nature, exigent une plus grande quantité et une meilleure qualité de laine ou de fourrures, que les climats plus chauds, ce qui explique la supériorité des laines et des fourrures des animaux qui habitent les régions du Nord. L'épaisse robe de laine qui couvre le mouton, le rend particulièrement propre à vivre dans un pays froid, et la chaleur excessive que la laine lui fait éprouver dans un climat chaud en Australie, par exemple, engendre la maladie. A Manitoba, il n'est pas sujet au tae et aux autres maladies qui déciment les troupeaux dans les climats chauds et humides. Il est indubitable que le commerce d'exportation des laines sera pendant quelque temps le plus profitable, puisque le prix du fret pour une quantité de laine d'une valeur de deux cents piastres, ne sera pas plus élevé que pour une quantité de blé qui vaut cinq piastres.

Il est bon de noter que, si l'hiver est apparemment plus long à Manitoba, que dans l'Illinois et les Etats-Unis, le nombre de jours durant lesquels il faut nourrir les animaux n'est cependant pas plus considérable.

Il est nécessaire de donner un abri à tous les animaux dans ce climat durant l'hiver, mais cette nécessité ne se fait pas plus fortement sentir que dans les États de l'Ouest. Les pluies abondantes, froides et énervantes de l'hiver dans ces états sont de beaucoup plus préjudiciables aux animaux sans abri, que nos froids les plus vifs. Ici les immenses meules de pailles que l'on accumule, après avoir battu la récolte des céréales, servent à protéger les animaux contre le froid : il suffit de placer des perches sur le sommet que l'on recouvre de paille, et de laisser le côté sud ouvert. De cette façon les bestiaux se nourrissent ou de foin ou de paille, sans avoir rien à craindre des froids les plus rigoureux.

COMMERCE DE LAITAGE.

Le commerce de laitage forme maintenant une partie importante de l'agriculture dans les plus anciennes provinces du Canada, et alimente la fabrication du fromage et du beurre, que l'on fait sur une grande échelle, pour les exporter sur les marchés européens. Il n'y a pas moins de 200 fromageries dans la province d'Ontario seule, dont le produit annuel est de près de deux millions de piastres. Cette somme ne comprend pas le petit-lait et autres substances ainsi que le fromage qui se consomment dans le pays. On dit que ce fromage peut être favorablement comparé à plusieurs des meilleurs fromages anglais, et qu'on l'apprécie presque autant que ces derniers. Avec un pareil résultat à Ontario, quel champ ne s'ouvre-t-il pour le capitaliste entreprenant dans cette province et les territoires du Nord-Ouest ? Quelle source immense de richesse n'offre pas une pareille industrie agricole à laquelle on pourrait donner tant de développement ?

L'exportation du fromage canadien, l'an dernier, à la Grande Bretagne, n'a atteint que le huitième de la demande.

BOIS DE CONSTRUCTION ET COMBUSTIBLE.

Presque tous les bords des rivières et cours d'eau sont garnis de lisières de bois propre à la construction et au chauffage. Les principales essences sont le chêne, le frêne, le bois blanc et le peuplier ; l'épinette rouge et le pin blanc se trouvent en quantité en certains endroits. Des bouquets de peuplier sont semés çà et là dans la prairie, et ils offrent dans l'été surtout un très pittoresque aspect. Il n'y a pas à douter que l'on passera une loi afin d'encourager le boisement de nos prairies, comme on a fait aux États-Unis. Le peuplier croît très rapidement, et l'érable tendre atteint en trois ans une hauteur de quatre pieds.

HERBES A SALADES.

Le chou, la laitue, le céleri, les épinards, etc., ne sont pas seulement plus tendres, ici, que dans les climats chauds, où le soleil entr'ouvre même leur bourgeons naissants, et rend leurs feuilles minces et rudes, mais ils sont également plus nutritifs, parceque leur croissance est plus lente et leur suc mieux répandu. Les choux atteignent une grosseur énorme, comme aussi les choux-fleurs, les citrouilles, et les concombres, bien qu'ils viennent

un peu tard. En outre, leur développement n'a pas lieu au profit surtout de la tige, comme cela se constate dans le sud, et ils viennent pleinement à maturité, sont très beaux, d'un volume considérable.

FRUITS.

La culture des fruits, les pommes surtout, a été entièrement négligée à Manitoba. De fait, aucun essai du genre n'a été tenté par les colons, ce qui est probablement dû à la grande abondance de fruits sauvages et à la difficulté de se procurer des boutures ou plantes. Pour cette raison ou une autre, on a été porté à croire que nous ne pourrions cultiver les fruits et avoir des vergers. Voilà qui est curieux, si l'on songe qu'une nombreuse variété de fruits sauvages, croissent dans le pays, abondent dans les terrains boisés et ne peuvent être surpassés pour leur goût exquis, leur grosseur et leur puissance de production. Nous citerons parmi les principaux les fraises, les groseilles, (rouges et noires), les framboises, les prunes, les cerises, les bluets, les raisins sauvages et les mûres de ronces et de marais. Ainsi, les immigrants ne sauraient souffrir du manque de fruits. Dans le Minnesota, la prune sauvage s'améliore tellement par la transplantation et la culture, qu'elle est devenue aussi belle que la prune des jardins. La mûre de ronce s'améliore de même par la transplantation et contribue à orner les terrains qui entourent la résidence du cultivateur dans les prairies.

La célèbre et délicieuse pomme particulière au sol des environs de Montréal, connue sous le nom de *fameuse*, pourrait sans aucun doute être acclimatée dans Manitoba, car, quoique nous soyons à cinq degrés plus au nord que Montréal, nous sommes, cependant, à vingt-six degrés plus à l'ouest. A la demande de l'auteur, on a importé dernièrement quelques plantes de Montréal, lesquelles poussent fort bien, ainsi qu'une autre espèce provenant des pépinières du Minnesota. La *fameuse* est une belle pomme, particulière au climat et au sol de l'île de Montréal qui est formé d'une terre grasse très-riche avec un sous-sol d'argile, qui affermit la racine et empêche l'arbre de croître trop rapidement pour les gelées de cette latitude. On doit savoir que ce n'est pas la rigueur de l'hiver qui tue le jeune pommier, mais les *alternatives de dégel et de gelées* du côté sud de l'arbre, au printemps, ce qui peut être évité en enveloppant de paille le tronc de l'arbre lorsqu'il est jeune. En prenant ces précautions, et en obtenant des plantes d'un climat convenable ou en semant les graines pour les acclimater ainsi, il n'y a aucune raison qui pourrait empêcher chaque cultivateur d'avoir son verger à Manitoba comme dans les autres parties du Canada.

LIN ET CHANVRE.

Il y a plusieurs années, les colons de la Rivière-Rouge entreprirent la culture du lin et du chanvre, sur une grande échelle, d'après les conseils, dit-on, de feu Sir George Simpson, gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson. Les produits étaient de qualité excellente, et promettaient de fournir un précieux article pour la fabrication indigène et l'exportation

La culture de cet important produit fut encouragée durant quelques années, par les primes accordées par la compagnie de la Baie d'Hudson, qui avait alors l'administration de l'Assiniboine, mais elle cessa bientôt après le retrait de ces primes. On se plaignait généralement à cette époque de l'absence d'un marché, ou de machines pour façonner la matière brute, ce qui fit abandonner l'exploitation de cette importante et profitable industrie. Au couvent de St. Boniface, les industrieuses Sœurs de la Charité continuent de cultiver le lin et le chanvre, et la fabrication des produits suffit à leurs besoins. Il est bien connu que le lin et le chanvre n'acquièrent un développement parfait que dans un pays froid ; leur enveloppe dans les climats du sud est rude et fragile parce que la maturité de la plante vient promptement à maturité ; ce qui empêche la filasse d'acquérir de la force ou de la dureté. L'immigration et l'esprit d'entreprise aidant, il n'y a aucun doute que notre Nord-Ouest pourrait rivaliser avec le nord de l'Europe, pour la culture du lin et du chanvre.

ABEILLES.

Les abeilles pourraient, sans aucun doute, être importées avec succès dans le Nord-Ouest, vu qu'elles ont besoin d'une atmosphère claire et sèche, car, si l'air est humide, ou le temps couvert, elles ne peuvent travailler aussi bien. Notre ciel serein, notre air sec, notre riche flore favorisent très bien les abeilles, et puisque le système de les ensevelir sous la neige a heureusement réussi dans le Minnesota, et a été généralement adopté dans les Etats du Nord-Ouest, la longueur et la rigueur de notre hiver cesse d'être un obstacle. En fait, l'expérience a prouvé au Minnesota que les abeilles réussissent mieux, consomment moins de miel durant l'hiver, et que l'essaim sort plus fort que dans les climats chauds.

GIBIER.

Les prairies et les forêts abondent en animaux sauvages, parmi lesquels se trouvent le daim, l'ours, le loup, le renard, le chat sauvage, le raton, et le lapin. La loutre, le castor et le rat-musqué sont les principaux animaux aquatiques qui peuplent les lacs et les rivières. Les buffles abondent dans la région de la Saskatchewan. Les pigeons, les coqs de bruyère, les perdrix et les poules des prairies font partie du gibier à plumes. Les canards et les oies se montrent en légions au printemps et à l'automne.

POISSON.

Les plus grands lacs sont peuplés de poisson blanc, dont la délicieuse substance pèse de quatre à cinq livres. Les pêcheries des lacs, une fois bien développées seront une source importante de revenu. Les rivières et les cours d'eau abondent en brochetons, brochets, chat-marin, éturgeons, etc., de sorte que Manitoba et le Nord-Ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses, offrent des attraits considérables au touriste et au chasseur.

RESSOURCES MINÉRALES.

Les ressources minérales du Nord-Ouest se composent principalement de cuivre, fer, charbon, or, pierre calcaire et argile. Cette dernière

substance se trouve en quantité sous le sol et on s'en sert pour faire des briques d'une bonne qualité. On peut trouver en différents lieux des couches de marne très propres à la fabrication de la poterie.

SOURCES D'EAU SALEE.

Les sources d'eau salée sont nombreuses, et leur eau est quelquefois très pure, tellement, que trente ou quarante gallons d'eau produisent souvent un minot de sel. En hiver le sel, avec de la saumure de cette force, se forme souvent à la surface, et il est d'aussi bonne qualité que le sel américain ou anglais. Le Nord-Ouest, qui devra dans quelques années consommer d'énormes quantités de sel, pour le lard et le bœuf, pourra s'alimenter à cette source ainsi que tout le commerce d'exportation aux Etats de l'Ouest. On peut avoir une idée de la valeur de cette source de richesse par le fait que plus de dix millions de minots sont importés annuellement par Chicago, seulement de New-York et de la Pennsylvanie

GOUVERNEMENT.

La forme du gouvernement de Manitoba est semblable à celle des autres provinces du Canada. La Législature se compose d'un Conseil Législatif, formé de sept membres (nombre qui devra être augmenté) et d'une Assemblée Législative, qui comprend vingt membres.

Le Conseil Exécutif se compose du Lieutenant-Gouverneur, d'un Secrétaire Provincial, d'un Trésorier Provincial, d'un Ministre des Travaux-Publics, du Président du Conseil, et d'un Procureur-Général. Le pouvoir judiciaire est conféré à la Cour Supérieure, aux Cours de District et aux Juges de Paix.

LOIS DE TRANSMISSION.

S'il meurt une personne dans cette province, et qu'elle possède des terres dont il n'a pas été disposé autrement et légalement, par un acte passé durant la première session du premier Parlement, ses biens sont transmis ainsi sans préjudice, cependant pour les créanciers présents. Un tiers des biens meubles et immeubles est donné à la veuve, et les deux autres tiers sont divisés en parts égales entre les enfants et les descendants légitimes d'aucun enfant défunt; 2° S'il n'a pas d'enfants, tous les biens sont donnés à sa veuve sa vie durant, et après sa mort à son père, et directement à son père, lorsqu'il ne laisse ni veuve ni enfant; 3° S'il ne laisse pas d'enfant, père ou veuve, les biens sont divisés en parts égales entre ses frères et ses sœurs, et ainsi de suite jusqu'aux parents plus éloignés. La loi détermine la succession relative aux immeubles d'une manière régulière et équitable.

TERRES PUBLIQUES.

L'étendue de la province telle qu'établie par les arpenteurs, en outre de l'espace destiné aux chemins, est de 9,008,640 acres, en déduisant l'octroi des métis, 1,400,00 acres, les réserves de la compagnie de la Baie d'Hudson et la section des écoles, 707,680, ce qui laisse une étendue disponible de 6,900,960 acres, dans les limites actuelles, que l'on devra bientôt

agrandir; car dans l'autre cas, on devra fonder une autre province à l'ouest où se dirigera le courant de l'émigration.

LES SECTIONS.

Chaque township se compose de trente-six sections, d'un mille carré chaque; l'espace réservé aux chemins en tous lieux a une largeur d'une chaîne, et il se trouve entre tous les townships et sections.

Pour distinguer les sections, on réunit une certaine quantité de tourbe sur laquelle on dresse un poteau marqué à chaque coin de la section.

N

	31	32	33	34	35	36	
	30	29	28	27	26	25	
	19	20	21	22	23	24	
O	18	17	16	15	14	13	E
	7	8	9	10	11	12	
	6	5	4	3	2	1	

S

COMMENT SE RENDRE A MANITOBA.

L'émigrant qui parti, d'Europe, débarque à Québec, Portland ou New-York, peut après la saison de 1874, se rendre directement à Manitoba en chemin de fer. Chacune de ces villes est située à environ 2,000 milles de Manitoba, et le trajet se fait en cinq ou six jours moyennant \$40 à \$50. Un billet de passage de première classe coûterait environ \$80, y compris les repas. Il peut se rendre également à destination par la route Dawson qui est beaucoup plus économique.

Comme la ligne de chemins de fer n'est pas complétée jusqu'à Manitoba, on s'embarque au terminus actuel de la voie—situé à environ 130 milles au sud de Winnipeg, à bord des bateaux à vapeur qui sillonnent la Rivière-Rouge.

La route la plus économique et la plus charmante est celle-ci : On se rend en chemin de fer jusqu'à Collingwood sur le lac Huron, delà en ba-

teau à vapeur jusqu'à la Baie du Tonnerre sur le lac Supérieur, puis on suit la route d'été du gouvernement jusqu'à Manitoba. Pour plus de détails, voir l'annonce à la fin de cette étude.

Une fois arrivé à Winnipeg, l'immigrant doit se rendre auprès de l'agent du gouvernement canadien d'émigration, qui lui donnera toutes les informations qu'il pourra désirer.

La route Dawson offre des paysages charmants et d'une grande beauté. De nouveaux tableaux pleins de poésie, de grandeur et de charmes se déroulent constamment sous les yeux du touriste et de l'amant des belles scènes de la nature. Les propriétés de l'air que l'on respire, donnent un éclat tout particulier aux paysages, qui ressemblent beaucoup à ceux que l'on admire sous le beau ciel de l'Italie. Rien assurément ne saurait surpasser la beauté des scènes que l'on voit sur ce parcours.



Enregistre selon l'Acte du Parlement du Canada, dans l'année mil-huit-cent soixante-et-quatorze, par THOMAS SPENCE, au bureau du ministre de l'Agriculture.

DROITS D'ETABLISSEMENT.

(HOMESTEAD RIGHTS.)

Tous ceux qui désirent obtenir des concessions gratuites ou acheter des terres de la Puissance, devront se conformer aux dispositions suivantes concernant les terres publiques de la Puissance.

Les terres disponibles de la Puissance dont l'arpentage aura été dûment fait et confirmé seront, sauf les restrictions ci-après énoncées, offertes en vente au prix d'une piastre l'acre, mais aucun achat de plus d'une section ou six cent quarante acres, ne sera fait par une seule et même personne ; cependant, lorsque le Ministre de l'Intérieur l'ordonnera, les terres inoccupées, qu'il jugera de temps à autre à propos de vendre, pourront être offertes en vente à l'encan public (de laquelle vente avis suffisant sera donné) à la mise à prix d'une piastre l'acre et seront vendues au plus haut enchérisseur.

Le paiement des terres achetées de la manière ordinaire, sera fait au comptant, excepté dans le cas où ce paiement sera effectué au moyen de certificats de primes militaires, tel que prescrit par la loi.

Toute personne qui est chef de famille ou qui a atteint l'âge de dix huit ans, aura le droit de se faire inscrire pour un quart de section ou une moindre quantité de terre publique disponible de la Puissance, dans le but de s'assurer un droit d'établissement (Homestead Right) relativement à cette terre. (Formule A.)

L'inscription d'une personne pour un droit d'établissement lui donnera droit de recevoir en même temps une inscription pour un quart de section contigu, non alors réclamé, et cette inscription intérimaire donnera droit à telle personne d'en prendre et garder possession et de la cultiver) en outre de son droit d'établissement, et à l'expiration de la période de trois ans, ou en obtenant des lettres patentes pour son établissement, si elle les obtient plus-tôt, en vertu du quinzième paragraphe de la présente section, d'acheter le dit quart de section contigu au prix stipulé par le gouvernement ; mais le droit de faire cette inscription intérimaire cessera et sera périmé et toutes les améliorations faites sur le terrain seront confisquées lors de toute déchéance du droit d'établissement, en vertu du quatorzième paragraphe de la présente section, et les dispositions de la présente section applicables aux droits d'établissement, s'appliqueront au terrain pour lequel une inscription intérimaire aura été obtenue, sauf telles que modifiées par les présentes.

Pourvu toujours que le droit à une inscription intérimaire, donné par le dit paragraphe, n'appartiendra pas aux colons établis en vertu des dispositions quatorze et quinze du présent acte.

Lorsque deux personnes ou plus sont établies sur la même terre et voudront en obtenir un titre, le droit d'établissement appartiendra au premier occupant.

Les personnes qui réclameront le droit d'établissement pour cause d'occupation devront déposer leur demande dans laquelle elles feront une description du terrain établi, entre les mains de l'agent local, dans le district duquel il sera situé, dans les trente jours qui suivront la date de cette établissement, s'il s'agit de terres arpentées ; mais s'il s'agit de terres non-arpentées, le réclamant devra déposer sa demande dans les trois mois qui suivront l'arpentage de ces terres ; dans l'un et l'autre cas la preuve de l'occupation et de ses améliorations devra être faite devant l'agent local lors de la présentation de la demande.

Toute personne qui demande à être inscrite pour une terre, en vue de s'assurer un droit d'établissement, déclarera sous serment devant l'agent local (Formule B), qu'elle a plus de dix-huit ans accomplis, qu'elle n'a pas déjà obtenu un établissement en vertu des dispositions du premier Acte, qu'au mieux de sa connaissance et croyance, personne ne réside sur la terre en question ou n'a droit d'en prendre possession à titre d'établissement, et qu'elle fait cette demande pour son usage et avantage exclusifs, et dans le but de s'y établir réellement.

Après avoir fait cet affidavit et l'avoir déposé entre les mains de l'agent local et lui avoir payé comme honoraire la somme de dix piastres (pour laquelle elle recevra

une quittance de l'agent) la dite personne pourra prendre possession de la terre désignée dans sa demande.

Nulles lettres patentes ne seront accordées pour une terre avant l'expiration de trois ans, à compter de la prise de possession, excepté tel que ci-après pourvu.

A l'expiration des trois ans le colon ou la veuve, ou les héritiers ou légataires de celle-ci ou si le colon ne laisse pas de veuve, ses héritiers ou légataires sur preuve trouvée satisfaisante par l'agent local, que lui, sa veuve ou leurs représentants, comme susdit, ou quelqu'un d'entre eux (sauf dans le cas d'inscription pour des terres contiguës, tel que plus haut prescrit) ont occupé et cultivé la terre durant les trois ans qui ont suivi le dépôt de l'affidavit fait préalablement à l'inscription, ou dans le cas d'un colon établi sur des terres non-arpentées qui pourra lors de l'arpentage de ces terres, avoir produit sa demande en la manière prescrite par le paragraphe cinq, sur preuve, comme susdit, que lui ou sa veuve ou ses héritiers ou leurs représentants comme susdit, ou quelqu'un d'entre eux, ont occupé et cultivé la terre durant les trois ans qui ont immédiatement précédé la demande de lettres patentes, il aura droit à des lettres patentes pour la terre, pourvu que ce réclamant soit alors sujet de Sa Majesté de naissance, ou par naturalisation.

Pourvu toujours que le droit du réclamant à obtenir des lettres patentes en vertu du dit paragraphe, tel qu'amendé, sera sujet aux dispositions de la quinziesme section du présent acte.

La propriété des terres restera à la Couronne jusqu'à l'émission des lettres patentes, et ces terres ne seront pas sujettes à saisie—exécution avant l'émission des lettres patentes.

Dans les cas où il sera prouvé, à la satisfaction de l'agent local, que le colon a volontairement abandonné son droit à une terre, ou qu'il a été absent de la terre pour laquelle il s'est fait inscrire, pendant plus de six mois dans une année, alors il sera déchu de son droit à la concession de ces terres et le colon qui aura ainsi abandonné son droit, ne pourra s'inscrire plus d'une seconde fois, pour une concession.

La preuve de l'occupation et de la culture sera faite par un affidavit du réclamant devant l'agent local, appuyée du serment de deux témoins dignes de foi.

Le Ministre de l'Intérieur pourra en tout temps ordonner la visite de tout établissement ou tous établissements concernant lesquels on pourra avoir raison de croire que les dispositions relativement à l'occupation et à la culture n'ont pas été ou ne sont pas exécutées et il pourra, sur le rapport des faits, amender l'inscription de tel établissement ou tels établissements.

Si une ou plusieurs personnes entreprennent de coloniser aucune des terres publiques de la Puissance sans frais pour le gouvernement dans la proportion d'une famille pour chaque quart de section alternante, ou pas moins de soixante-et-quatre familles par chaque Township sous l'autorité des dispositions d'établissement de l'acte par le présent amendé, le Gouverneur en conseil pourra retirer tout tel Township de la vente publique et de l'établissement général et pourra, s'il le juge à propos, en égard à l'établissement ainsi effectué et aux dépenses encourues par cette ou ces personnes pour l'effectuer, ordonner la vente de tous autres terrains additionnels dans tel Township, à cette ou à ces personnes, à un prix réduit et pourra faire toutes conditions et conventions nécessaires à l'exécution de telles ventes.

Les dépenses ou partie des dépenses encourues par telles ou telles personnes, pour le prix du passage ou la subsistance des immigrants qu'ils feront venir pour aider à l'érection de bâtiments sur l'établissement ou pour procurer à tel immigrant des instruments d'agriculture ou de grain de semence, pourront du consentement des parties grever l'établissement de tel immigrant avec intérêt, lesquelles devront être payées et éteintes avant que des lettres patentes puissent être émises pour la terre; pourvu qu'en aucun cas le total de la dette contractée, et à la charge de tel établissement, n'excède pas la somme de deux cents piastres, et qu'une reconnaissance par l'immigrant pour telle dette ait été déposée dans le Bureau des Terres de la Puissance, et pourvu de plus que le taux de l'intérêt exigé à raison de la dette ainsi contractée n'excède pas six pour cent par année.

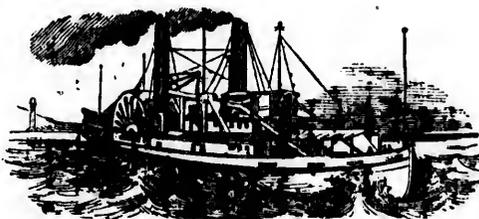
COLLINGWOOD ET LAC SUPERIEUR. LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

La Grande Route du Nord-Ouest à Manitoba.

Comprenant les quatre vapeurs à hélice, de première classe, avec cabines à la partie supérieure :

CHICORA

FRANCES SMITH.



CUMBERLAND,

ALGOMA.

Ces navires font fonction avec le chemin de fer du nord du Canada qui part de Collingwood tous les Mardi et Vendredi, à l'arrivée à midi du bateau à vapeur express de Toronto ; arrêtant à Owen Sound, Killarney, Little Current, Bruce Mines, Sault Ste. Marie, Silver Islet, Fort William, Baie du Tonnerre, et Duluth. Faisant connexion à la Baie du Tonnerre avec la compagnie de transport du chemin Dawson pour Fort Garry, Manitoba, et à Duluth avec le chemin du fer du Pacifique du Nord pour Moorhead et les vapeurs de la Rivière Rouge qui se rendent à Fort Garry.

Cette route est la plus courte, la plus économique et la plus rapide dans la Puisseance du Canada et elle évite 150 milles de voyage ennuyeux par chemin de fer et la traversée sur les eaux agitées du lac Huron.

Demandez vos billets *via* la ligne Collingwood. On peut se procurer les billets de passage aux agences suivantes à Toronto, ainsi que toutes informations relatives au prix du fret, etc. ; de Charles Perry, 62, Rue King, Est ; D. Milloy, 8, Rue Front, bureau du Chemin de Fer du Nord, Stations de l'Hotel de Ville et de la rue Brock.

A. ROLPH.

Agent Général du Chemin de Fer du Nord, Rue Brock, Toronto.

LES EMIGRANTS ARRIVANT A MANITOBA

TRouveront tout ce qu'il faut en fait

D'INSTRUMENTS AGRICOLES.

SPECIALEMENT ADAPTE A LA CULTURE DES PRAIRIES, AUSSI

FERRBLANTERIE, Ferronnerie, Clouterie, VERRERIE, Etc.,

De toute espèce, aux plus bas prix, au magasin des mieux assortis de

L. R. BENTLEY,
RUE GARRY. WINNIPEG.

Entrez et voyez vous-même, avant d'aller acheter ailleurs.

UR.

LE.

ba.

partie

AND,

A.

part de
xpres
Sault
t con-
n pour
l pour

Puis
fer e

ets de
es au
front,
rock.

to.

etc.,

